

Conseil d'Administration

Séance du **4 FEVRIER 2025**

COMPTE-RENDU

1. Informations de la Présidente
2. Projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 10 décembre 2024

Enjeux Stratégiques

3. Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière 2025-2029
4. Schémas de Déploiement Universitaire Territoriaux ([information, échanges](#))
5. Prise de fonction du nouveau directeur exécutif de « LUE (Lorraine Université d'Excellence) » – point d'étape ([information, échanges](#))
6. Projet « SIRIUS (Stratégie d'Innovation pour le Renforcement des Interactions Université et Société) » : point d'étape ([information, échanges](#))
7. Présentation de la marque partenariale du site lorrain « UNYS » dans le cadre du projet « SIRIUS » ([information, échanges](#))
8. Convention-cadre INRIA (Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique) - Université de Lorraine 2024-2028

Recherche & Valorisation

9. Suppression de l'Unité de Recherche « Calbinotox » et intégration de l'Unité de Recherche « Calbinotox » au sein du Laboratoire Réactions et Génie des Procédés (LRGP)

Ressources Humaines

10. Choix des emplois-types pour le repyramide-ASI 2025 dans le cadre de la Loi de Programmation de la Recherche (LPR) sous réserve de mise en œuvre dans le cadre du budget 2025 de l'État
11. Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et des Conditions de Travail – année 2025
12. Révision des Lignes Directrices de Gestion (LDG) relatives aux promotions et aux valorisations des parcours professionnels des personnels ([information, échanges](#))
13. Règlement de gestion des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs recruté-es sur des Chaires de Professeur Junior (CPJ)
14. Politique de recrutement Ouverte, Transparente et au Mérite (OTM-R) de l'Université de Lorraine
15. Charte fixant les modalités de recours aux moyens de télécommunication pour le fonctionnement des comités de sélection, de promotion, de repyramide et des commissions de sélection CPJ à l'Université de Lorraine
16. Lignes Directrices de Gestion (LDG) relatives au Régime Indemnitaire des Personnels Enseignants-Chercheurs (RIPEC)
17. Modalités d'attribution de la prime individuelle (C3) instituée par le nouveau Régime Indemnitaire des Personnels Enseignants-Chercheurs (RIPEC), pour l'année 2025

- 18.** Bilan de la campagne 2024 d'attribution de la prime C3 du Régime Indemnitaire des Personnels Enseignants-Chercheurs (RIPEC) ([information](#), échanges)

Vie Institutionnelle

- 19.** Nomination d'un nouveau représentant de l'Université de Lorraine au conseil de gestion du Groupement d'Intérêt Économique HOPITAL VIRTUEL de LORRAINE (GIE-HVL)
- 20.** Modification de la délégation d'attributions du Conseil d'Administration au président ou à la présidente de l'Université de Lorraine
- 21.** Règlement intérieur des Éditions de l'Université de Lorraine (EDUL)
- 22.** Statuts de l'Unité de Recherche Centre de Recherche sur les Médiations (CREM)
- 23.** Statuts de l'Unité de Recherche Interdisciplinarité Dans les Études Anglophones (IDEA)

Formation & Insertion Professionnelle

- 24.** Tarification des certifications non obligatoires et inscriptions particulières – année universitaire 2024-2025 : ajout du TOEIC 4 (Compétences *Listening, Speaking, Reading & Writing*)
- 25.** Modification des intitulés de deux parcours du master *Management et Administration des Entreprises* :
- « Management Franco-allemand » devient *International Management Franco-Allemand* et
 - « Applied Corporate Management » devient *Sustainable Corporate Management*
- 26.** Ouverture du Diplôme d'Université (DU) *Accompagner les changements avec les outils de la psychologie positive*
- 27.** Ouverture du Diplôme d'Université (DU) *Euridentity*
- 28.** Ouverture du Diplôme d'Université (DU) *Magistère Mathématiques*
- 29.** Demandes d'ouverture de formations en apprentissage – rentrée 2025

International

- 30.** Aides à la mobilité entrante et sortante, étudiante et enseignante, organisée dans le cadre des relations internationales de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) durant l'année 2024-2025

Question(s) diverse(s)

Étaient présents à l'ouverture de la séance :

Mme BOULANGER Hélène, Présidente

Mme DORIAT-DUBAN Myriam, M. JOUZEAU Jean-Yves, Mme DENOOZ Laurence, M. MARTRETTTE Jean-Marc, M. GARET Olivier, M. LEYMARIE Stéphane, M. DIOU Camille, Mme SINIGAGLIA -AMADIO Sabrina, Mme LE FLOCH Vasilica, M. METZGER Jean-Luc, M. DUSSOUBS Bernard, Mme RABAN Catherine, Mme BARDOL Clara, M. SCIAMANNA Marc

Membres représentés par procuration

James GREENWOOD donne procuration à Jean-Marc MARTRETTTE ;
François GROS DIDIER donne procuration à Stéphane LEYMARIE ;
Christophe SCHMITT donne procuration à Bernard DUSSOUBS ;

Eric GNAEDINGER donne procuration à Catherine RABAN ;
Vianney CAMUS donne procuration à Clara BARDOL ;
Arnaud VANNESTE à donne procuration à Myriam DUBAN.

Membres excusés

M. MARY Gérard (arrivée à 9h13)
M. SOULEY ALI Harouna (arrivée à 9h14)

Membres absents

Mme TRIPIDI Axelle
Mme CAMMARA Lou
Mme CREUSOT Nicole
Mme FRANÇOIS Isabelle
Mme MOINARD Patricia
Mme MORBÉ Muriel
Mme PEREZ Sylvie
M. TORRIS Jean-Paul

Invités présents

M. Le Recteur de région académique ou son représentant
Mme La Rectrice déléguée pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation de la région académique GRAND EST ou son représentant (Mme CHAIB Farida)
Mme DORIAT-DUBAN Myriam, première Vice-présidente, Vice-présidente du Conseil d'Administration, en charge de la Politique des ressources humaines, des conditions du travail et du dialogue social
M. OGET Nicolas, Vice-président du Conseil de la Formation
M. HEHN Alain, Vice-président du Conseil Scientifique
M. DIOU Camille, Vice-président en charge du Pilotage, des finances et du sénat Académique
M. LEYMARIE Stéphane, Vice-président en charge de la Stratégie territoriale et de la vie institutionnelle
M. DE NANTOIS Christophe, Vice-président en charge de l'Immobilier et de l'efficacité énergétique
M. GRASSER Benoît, Vice-président adjoint à la Politique scientifique
M. FLUCK Gilles, Agent Comptable intérimaire
M. MALNOURY Vincent, Directeur Général des Services
M. JEUNEHOMME Pierre-Emmanuel, Directeur Général des Services Adjoint « Infrastructures et Moyens » par intérim, Directeur Général des services adjoint relations humaines et sociales, prévention et conditions de travail
M. L'HUILLIER Nicolas, Directeur de la modernisation de la gestion des Ressources Humaines
Mme WEBER Sarah, Directrice des Affaires Juridiques
M. PERY Alexandre, Directeur du Patrimoine Immobilier
M. DINE David, Directeur de la Communication
M. TODESCHINI Yann, Chargé de projet « Schémas de Déploiement Universitaire Territoriaux »
M. DAINCHE-CECCONELLO Ugo, Project Manager « SIRIUS »
M. DEGIORGIO Kevin, Directeur de la Recherche et de la Valorisation
Mme PITASI Véronique, Sous-directrice des Ressources Humaines
Mme LESOURD Hélène, Directrice de Cabinet
M. COUVAL Romain, Sous-directeur des Affaires Juridiques
Mme OREL Bernadette, Chargée du Conseil d'Administration

Nombre de membres en exercice : 31 Quorum: 16

Nombre de membres présents en début de séance : 17

Nombre de membres représentés : 6

À 9h15, la Présidente constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

1. Information de la Présidente

Le budget de l'Etat 2025

La Présidente rappelle qu'à la suite des travaux de la Commission paritaire, le Premier ministre a engagé la responsabilité de son gouvernement devant la représentation nationale, via l'article 49.3 de la Constitution. La version actuelle du texte prévoit des avancées significatives pour les Universités, par rapport à fin 2024.

En effet, au niveau national, un budget supplémentaire de 100 millions d'euros est prévu, pour le financement de la moitié de l'augmentation du CAS pension. Le CAS pension est la contribution des agents de l'Université au financement du régime de retraite de la fonction publique. Pour l'Université de Lorraine, le budget supplémentaire représente environ 8 millions d'euros, pour une année. Le reste à charge serait ainsi de 4 millions d'euros.

Des incertitudes subsistent sur les questions RH, notamment sur la revalorisation des régimes indemnitaire et les repyramides. Se pose en particulier une problématique de calendrier pour le repyramide des enseignants-chercheurs. De plus, des chaires de professeurs juniors ont été annoncées en 2025.

Un budget complémentaire de 110 millions d'euros est également prévu pour compenser une partie de la hausse des dépenses contraintes des Universités. L'utilisation et la répartition de ce budget ne sont pas encore connues.

Fin novembre 2024, l'Université de Lorraine présentait un déficit non couvert de 21 millions d'euros. Les dispositions présentées ramèneraient ce déficit à 7 millions, dont 2,5 millions de GVT.

La Présidente souligne la mobilisation de différents acteurs, notamment des Présidents d'Universités, des organisations représentatives des personnels et de nombreux parlementaires. Elle salue particulièrement l'action du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Philippe BAPTISTE, qui a défendu les avancées auprès des Parlementaires, compte tenu du contexte budgétaire général.

Les avancées permettront de réviser la trajectoire d'investissement de l'Université (le programme pluriannuel avait été réduit d'un tiers). Néanmoins, si la situation est devenue supportable, elle reste contrainte. La Présidente insiste sur la nécessité de poursuivre les efforts pour pouvoir financer les besoins d'investissement en formation, recherche et innovation, et répondre ainsi à des enjeux cruciaux pour la France et l'Europe.

La Présidente a déjà présenté des pistes en vue de refinancer les établissements.

Les activités européennes et internationales de l'Université de Lorraine

L'inauguration de la Maison du Franco-Allemand Jean David a eu lieu le 22 janvier. Elle a été l'occasion de rappeler l'importance des coopérations en formation et recherche avec les universités germanophones.

L'Université organisera un séminaire sur l'intelligence artificielle, pour le compte d'UDICE et en partenariat avec U15, la Conférence des Universités allemandes de recherche intensive. La dimension franco-allemande est très importante dans le projet de cluster IA ENACT

L'Université accueillera prochainement le regroupement des partenaires de l'Alliance européenne EURECA-Pro, pendant une semaine.

Un séminaire commun avec l'Université Sains Malaysia sera également organisé.

Le centre de recherche franco-marocain, qui regroupe plusieurs Universités marocaines, dont l'Université internationale de Rabah, le CNRS, l'Université de Lorraine, Sorbonne Université, et l'Université de Franche-Comté, sera mis en place. Il travaillera sur l'énergie, l'intelligence artificielle et la cybersécurité, et les sciences humaines et sociales.

Les nominations

La Présidente annonce que Cécile NOUVEL a pris ses fonctions de vice-présidente en charge de la stratégie internationale.

Benoît GRASSER est devenu directeur exécutif de LUE.

Nicolas BECK, ancien Directeur de la Vie Universitaire et de la Culture, a pris ses fonctions de DRARI adjoint à la Région académique Grand Est. Pour sa mission de suivi et d'animation de la politique science avec et pour la société, il sera remplacé par Jean-Paul ROSSIGNON, actuel Directeur de la maison pour la science.

Damien COURSODON, actuellement agent comptable de l'Observatoire de Paris, prendra le poste d'agent comptable de l'Université de Lorraine, le 2 mai, en remplacement de Frédéric DRUE, actuellement en fonction à l'Université de Strasbourg.

Le compte financier sera présenté au CA de mars, par Gilles FLUCK, fondé de pouvoir et agent comptable par intérim.

L'intelligence artificielle

La Présidente indique avoir chargé Jérôme DINET, Professeur en psychologie, de réaliser un état des lieux sur toutes les dimensions applicatives de l'intelligence artificielle (formation, recherche et administration) au sein de l'Université de Lorraine. L'objectif est de définir la politique de l'établissement en la matière.

La recherche

La Ministre déléguée chargée de l'IA et du numérique, Clara CHAPPAZ a visité l'Université le 17 janvier. Elle a pu découvrir le projet de cluster IA ENACT, ainsi que des start-ups du domaine. Bruno SPORTISSE, PDG d'INRIA, et Antoine PETIT, PDG du CNRS, étaient présents lors de cette visite.

Par ailleurs, Antoine PETIT a rencontré les directeurs d'unité et de pôles scientifiques. Il a présenté la démarche, initiée en décembre, qui vise à accorder le label « CNRS Key Labs » à des unités mixtes de recherche placées sous la tutelle du CNRS. L'objectif serait de formaliser le processus d'allocation des moyens du CNRS. Ce projet a provoqué de vives réactions de la part de membres du CNRS et des Universités. Les Universités regrettent l'absence de concertation préalable et s'interrogent sur cette démarche de labellisation. La constitution de « sous-catégories » apparaît très peu opportune. Antoine PETIT a décidé de mettre en place un moratoire.

La Présidente en appelle à un dialogue constructif entre les Universités, les organismes et le CHU, sur l'allocation des moyens.

Marc SCIAMANNA regrette que les collectivités territoriales n'aient pas non plus été informées en amont du projet du CNRS. Il souligne la nécessité d'une approche plus partenariale dans le financement des laboratoires de recherche. La déléguée régionale du CNRS, au début de son mandat, avait d'ailleurs fait part de sa volonté de mettre en place un dialogue plus constructif sur les financements des projets de recherche des unités de recherche CNRS, notamment à travers un projet de rédaction d'une convention territoriale. Ce projet n'a toutefois pas abouti.

En tout cas, les collectivités souhaitent éviter la répétition de scénarios passés, comme l'abandon de cinq unités de recherche CNRS à Metz, malgré les manifestations organisées à l'époque.

Marc SCIAMANNA annonce le lancement d'un appel à projets de la Métropole de Metz, en vue de cofinancer des projets de l'Université de Lorraine en 2026-2027, dont des projets portés par des laboratoires en cotutelle avec le CNRS.

Des laboratoires pourraient changer de périmètre. Les collectivités, en tant que co-financeurs, doivent être informées de tels changements.

Marc SCIAMANNA rappelle que la collectivité verse chaque année 250 000 euros à l'association Georgia Tech Lorraine, qui abrite une unité de recherche du CNRS. Il cite également l'Institut Lafayette.

En vue d'améliorer la compétitivité du territoire, il est nécessaire de prendre en compte l'ensemble des acteurs.

La Présidente précise que le laboratoire Georgia Tech est le seul laboratoire dans lequel l'Université de Lorraine n'est pas impliquée. Elle considère que des discussions devront avoir lieu avec l'ensemble des acteurs du territoire, sachant que le prochain contrat sera signé à l'horizon 2029.

Olivier GARET considère que les orientations du nouveau Ministre de l'Enseignement supérieur s'inscrivent dans la continuité des orientations précédentes. Son discours est proche de celui tenu par Emmanuel MACRON en 2023 et de celui qui a pu être tenu par Sylvie RETAILLEAU. Le nouveau Ministre insiste sur les universités « tête de file » et sur la nécessité de transformer le CNRS en agence de moyens. Il a aussi la volonté d'incarner une figure rassurante, par rapport à Bercy.

La politique défendue n'est pas originale. Elle vise à renforcer la compétition. Le Ministre Philippe BAPTISTE a indiqué « *le CNRS n'est pas une agence de labellisation. On peut être une excellente unité de recherche et ne pas être associée au CNRS. Il me semble que cela fait 20 ans qu'on devrait être dans cette situation. Nous avons trop tardé* ».

Olivier GARET indique partager le fait qu'une unité de recherche peut être excellente, sans être associée au CNRS.

Compte tenu des changements importants que pourraient connaître les UMR, M. Olivier GARET craint que l'attention et la mobilisation se focalisent sur ces unités de recherche, et ce au détriment des autres unités.

La politique vise à renforcer le pilotage de l'enseignement supérieur et de la recherche, par l'Etat, dans un contexte budgétaire très contraint.

Si des avancées ont été obtenues, l'enseignement supérieur est toujours dans un état de grande sujexion.

La Présidente exprime son absence de surprise face à la continuité de la politique. Néanmoins, le Ministre actuel a porté des amendements qui contribuent à améliorer la situation des Universités.

Les processus de différenciation et de mise en compétition existent déjà. Ils sont quasiment inhérents aux activités de recherche et au développement des unités. Néanmoins, la Présidente exprime des réserves sur la labellisation. Elle craint que cette démarche fige les situations des laboratoires et contraine la dynamique de la recherche.

Les procurations

La Présidente donne lecture des procurations :

- James GREENWOOD donne procuration à Jean-Marc MARTRETTTE ;
- François GROS DIDIER donne procuration à Stéphane LEYMARIE ;
- Christophe SCHMITT donne procuration à Bernard DUSSOUBS ;
- Eric GNAEDINGER donne procuration à Catherine RABAN ;
- Vianney CAMUS donne procuration à Clara BARDOL ;
- Arnaud VANNESTE à donne procuration à Myriam DUBAN.

2. Projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 10 décembre 2024

Le projet de compte-rendu du Conseil d'Administration du 10 décembre 2024 est adopté à l'unanimité.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
Présents	17
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	23
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

ENJEUX STRATEGIQUES

3. Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière 2025-2029

Myriam DORIAT-DUBAN précise qu'il s'agit d'un point d'information, avec un vote indicatif. Ce schéma donnera lieu à un vote officiel, une fois que le Ministère aura donné sa position.

Alexandre PERY rappelle que les grandes orientations du SPSI 2025-2029 ont été présentées en décembre 2024. Les opérations immobilières ont été affinées en janvier 2025. Le projet de document a été communiqué aux membres du CA. Il sera prochainement transmis pour instruction au Rectorat et à la DGFIP. Ces organismes disposeront d'un délai de trois mois pour émettre un avis. Les avis émis et le SPSI seront ensuite transmis au Préfet de région, qui vérifiera la conformité du document au SDIR (Schéma Directeur Immobilier Régional). Le Préfet de région disposera d'un délai d'un mois pour émettre un avis. Le SPSI sera ensuite transmis à la Direction de l'immobilier de l'Etat, laquelle émettra également son avis.

L'objectif est d'obtenir l'approbation du Conseil d'Administration d'ici fin 2025, afin d'obtenir des financements interministériels et de pouvoir accéder au processus de la dévolution.

Pour la rédaction du SPSI, une trame est imposée. Elle comprend le bilan des opérations immobilières réalisées lors de la période précédente, soit depuis 2018. Elle comprend également un diagnostic du parc immobilier, des ressources humaines et de l'organisation de la fonction immobilière de l'établissement. Ce diagnostic sert de base pour élaborer une stratégie immobilière intégrée à la stratégie globale de l'établissement.

La stratégie immobilière se décline en une stratégie patrimoniale (grands projets sur cinq ans et au-delà) et une stratégie d'intervention (programme d'entretien et de rénovation).

Christophe DE NANTOIS indique que de nombreuses opérations ont été lancées au cours des dernières années (certaines sont achevées, tandis que d'autres sont en cours d'achèvement) :

- la reconfiguration de Brabois santé ;
- la création du pôle de gestion de management ;
- la rénovation de l'Institut Jean-Lamour à Nancy ;
- la rénovation du bâtiment SHS à Metz ;
- la restructuration du bâtiment Marie Marvingt ;
- l'adaptation du campus Carnot-Ravinelle à Nancy...

Les économies d'énergie réalisées depuis la création de l'Université sont significatives. En effet, à isopérimètre, l'Université de Lorraine a réduit sa consommation d'énergie de 37 %. Compte tenu des bâtiments qui ont rejoint le périmètre de l'Université, notamment de l'IJL et l'ENIM, la consommation globale a diminué de 25 %.

Les objectifs du nouveau SPSI sont les suivants :

- disposer d'un patrimoine innovant et attractif ;
- porter l'excellence de la recherche et de l'enseignement ;
- offrir de bonnes conditions de travail ;
- adapter les infrastructures aux besoins des utilisateurs ;
- répondre aux enjeux environnementaux ;
- réduire la charge financière.

Alexandre PERY présente une synthèse des opérations d'investissement prévues dans la stratégie immobilière.

Un tableau récapitulatif détaille les échéances, les coûts et les enjeux de chaque opération. Les enjeux portent sur l'attractivité, le développement des activités, le lien avec le territoire, l'amélioration de la qualité des usages du bâti, l'adaptation des bâtiments aux usages, les aspects environnementaux...

Les opérations sont organisées autour de quatre volets :

- la réorganisation des sites de la présidence ;
- l'évolution des campus nancéiens ;
- l'évolution des campus messins ;
- l'évolution des campus des villes d'équilibre.

Christophe DE NANTOIS précise que la stratégie patrimoniale représente environ deux tiers du montant total du SPSI, avec une quinzaine d'opérations. La stratégie d'intervention comprend une centaine d'opérations, pour un budget d'environ 91 millions d'euros. Au total, le SPSI prévoit 115 opérations, pour un montant de 271 millions d'euros sur quatre ans.

Le SPSI est très ambitieux. L'objectif est de restructurer et rénover une grande partie des bâtiments, afin

de réaliser des économies et de mieux respecter l'environnement. L'engagement financier est conséquent (environ 50 millions d'euros par an). Il nécessitera le recours à divers mécanismes de financement.

Pierre-Emmanuel JEUNEHOMME présente le plan d'investissement immobilier de l'Université pour les 25 prochaines années, estimé à 1,25 milliard d'euros. Ce montant élevé s'explique par l'importance du patrimoine. Celui-ci est réparti sur l'ensemble du territoire lorrain et représente une surface supérieure à 800 000 m². En outre, 40 % du patrimoine est vieillissant.

L'efficacité énergétique des bâtiments a déjà été améliorée, mais grâce à des investissements limités. Désormais, il s'agit de réaliser des investissements significatifs dans la rénovation globale des bâtiments.

L'objectif est de financer 50 % des besoins par les fonds propres, principalement via la capacité d'autofinancement. La capacité d'autofinancement étant pour l'instant insuffisante, l'Université utilise son fonds de roulement. Néanmoins, cette solution n'est pas pérenne. Il est ainsi nécessaire de reconstituer une capacité d'autofinancement suffisante, dans un délai de trois à cinq ans.

Par ailleurs, des financements publics seront recherchés, notamment via le prochain CPER, qui entrera en vigueur en 2028, ou d'éventuels appels à projets (un plan campus Européen sera peut-être lancé).

Le recours à l'emprunt est envisagé, pour accélérer la mise en place d'opérations importantes, de plus de 100 millions d'euros. Néanmoins, un emprunt engagerait l'établissement pour une durée de 20 à 25 ans.

La dévolution du patrimoine offre des opportunités de valorisation, notamment par la vente de bâtiments. Compte tenu du regroupement des présidences, des bâtiments pourraient être valorisés.

Une rationalisation du parc immobilier est également nécessaire. Le taux d'occupation des locaux est insuffisant. Il est variable suivant les périodes de l'année. De plus, les effectifs ont tendance à diminuer, de 2 % par an.

Par ailleurs, l'Etat impose de réduire la surface des bâtiments tertiaires de 25 %.

En conclusion, la soutenabilité financière du SPSI constitue le principal point de vigilance dans le maintien des ambitions immobilières.

Olivier GARET remercie les intervenants pour leur présentation.

Le contexte national et international est défavorable à l'idée démocratique. Si d'aucuns défendent encore l'idée démocratique, sa mise en pratique est de plus en plus complexe.

Les espaces démocratiques, notamment l'Université, doivent s'interroger sur les actions qui pourraient être menées pour faire vivre l'idée démocratique.

En France, la démocratie est représentative. Malheureusement, le déséquilibre entre les pouvoirs des assemblées et les pouvoirs exécutifs est croissant, en particulier à l'Université.

Olivier GARET signale avoir reçu le 29 janvier les documents préparatoires à ce Conseil, qui se tient le 4 février. Des décisions financières importantes devront être prises. Olivier GARET n'est pas parvenu à s'approprier les documents, en particulier le schéma pluriannuel de stratégie immobilière, de 183 pages.

Une grande attention doit être portée à la démocratie, qui est fragile. L'appétence des personnes à participer à la chose publique n'est pas forcément naturelle.

L'Université de Lorraine devrait davantage diffuser l'idée démocratique et favoriser des approches de construction commune.

Christophe DE NANTOIS spécialisé en droit constitutionnel, fait part de sa sensibilité sur les questions démocratiques. Le SPSI est un document lourd, difficilement appréhendable. La trame est imposée par l'Etat. Des informations identiques doivent être renseignées en plusieurs endroits, ce qui alourdit le document.

Les grandes lignes du SPSI ont par ailleurs déjà été présentées en CA en décembre. En outre, un point sur le SPSI sera à nouveau traité lors d'une prochaine réunion.

Un vote aura lieu ce jour, mais il s'agira d'un vote indicatif (le vote permettra d'indiquer aux tutelles que le document a été accepté par l'Université). Le vote formel n'interviendra qu'à la fin de l'année 2025.

Marc SCIAMANNA remercie les services en charge de l'immobilier de l'Université de Lorraine pour la qualité des investissements réalisés dans les différents sites messins. Même si le futur CPER n'est pas encore connu, il confirme l'engagement de l'Eurométropole de Metz dans l'amélioration des infrastructures de recherche et de formation universitaires. Le budget 2025 de l'Eurométropole prévoit un emprunt de 51 millions d'euros, en vue d'augmenter de 50 % les investissements dans l'immobilier universitaire. Le DPI de l'Eurométropole de Metz a été multiplié par trois depuis la dernière mandature.

Le projet commun qui porte sur l'île de Saulcy constitue une priorité de l'Eurométropole. Si les études avaient été réalisées plus tôt, ce projet aurait pu être inscrit dans la mandature actuelle. La rénovation de l'IUT constitue également une priorité partagée.

Marc SCIAMANNA portera politiquement un projet de création d'un espace de savoir ouvert au grand public, projet qui s'inspirera du Palais de la Découverte, toutes proportions gardées.

Jean-Yves JOUZEAU signale que la mise en œuvre d'un prochain CPER est toujours incertaine. Des projections doivent être réalisées à long terme, alors que certains paramètres sont inconnus.

Il est satisfaisant de souhaiter maintenir le maillage territorial. Se pose néanmoins la question de savoir si les moyens sont suffisants pour maintenir des structures en tous lieux.

D'autres projets significatifs sont en cours, tels que le projet de l'Hôpital de Nancy 2030. Ces projets demanderont également des investissements importants de la part des territoires. Jean-Yves JOUZEAU se demande quelle part des investissements pourra être consacrée à l'Université, dans un contexte tendu.

Jean-Yves JOUZEAU s'enquiert des plans alternatifs à celui présenté, au cas où les financements escomptés ne seraient pas obtenus. Il demande si des priorités ont été définies.

En ce qui concerne la question du maillage territorial de l'Université de Lorraine, la Présidente signale qu'il est souvent recommandé de fermer toutes les structures qui ne sont basées ni à Metz ni à Nancy, afin d'améliorer les finances de l'Université. Pour autant, la fermeture de ces structures ne permettrait pas de réduire les coûts, compte tenu du bilan des flux des « campus avancés ».

Les « campus avancés » sont considérés comme une richesse à exploiter davantage.

Des échanges ont lieu entre France Université et le Ministère sur la répartition des moyens aux universités. Depuis 2010, aucun modèle d'allocation des moyens n'est utilisé. Les ressources d'une année donnée sont reconduites l'année suivante.

Le maillage territorial n'est pour l'instant pas pris en compte dans la répartition des moyens. Une réflexion devrait être menée pour qu'il le soit.

Les investissements des collectivités territoriales dans différents domaines ne doivent pas être opposés. En effet, les investissements dans le tissu économique sont bénéfiques à l'Université, dans la mesure où celle-ci a besoin d'un tissu économique dynamique. Il en est de même des investissements dans les Hôpitaux, en particulier dans l'Hôpital de Nancy, compte tenu des enjeux de recherche dans ce domaine.

S'agissant des investissements dans le patrimoine immobilier, l'Université est capable de définir les projets urgents. En revanche, elle n'est pas capable d'anticiper les opportunités de « guichet », liées aux politiques publiques. L'Université cherche à développer un large éventail de projets, pour être en mesure de saisir les opportunités de financement.

La capacité d'auto-financement de l'Université doit être améliorée, compte tenu du désengagement de l'Etat.

Pour répondre à Olivier GARET, la Présidente précise que le SPSI comprend une partie technocratique qui vise à répondre aux exigences administratives. Il permet par ailleurs une mise en ordre des grandes orientations de la politique immobilière de l'Université, largement partagées avec différentes instances. Il détaille également les différents projets. Le partage de ces projets avec la communauté n'est pas toujours évident, compte tenu des incertitudes liées à leur financement.

Le SPSI ne constitue pas un cadre rigide. Il définit des orientations et des lignes directrices, mais les projets sont conditionnés à la possibilité de mobiliser les moyens nécessaires.

Par ailleurs, il existe un écart entre la définition d'un projet et la réalisation du projet, compte tenu des échanges qui se tiennent avec la communautaire universitaire.

La Présidente indique être très attachée à la co-construction des projets avec les communautés. Elle insiste sur le fait que le SPSI est un document technocratique qui conditionne la capacité de l'Université à obtenir des financements.

Camille DIOU ajoute qu'un tiers du SPSI est issu de la stratégie d'intervention. Cette stratégie est travaillée et négociée avec les composantes. De plus, le SPSI a déjà été présenté au CA. Il a aussi été présenté au Directoire et en Conférence des directeurs de composantes. Deux chargés de projet ont été nommés. Ceux-ci interagissent avec les usagers du campus des Aiguillettes. De même, le projet sur le campus de Saulcy a été coconstruit avec les usagers.

Camille DIOU assure que le SPCI est élaboré dans une démarche de co-construction et de démocratie participative.

Christophe DE NANTOIS précise que le document a également été présenté en séminaire académique, et au Bureau des conférences universitaires territoriales. Un échange avec le rectorat a également eu lieu.

Myriam DORIAT-DUBAN ajoute qu'il a été décidé de présenter le document à ce Conseil, alors qu'il ne s'agit pas d'une obligation, afin d'informer au mieux les membres.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la transmission du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière 2025-2029 aux services ministériels par 21 voix favorables et 2 abstentions.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
<i>Présents</i>	17
<i>Représentés</i>	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	21
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	2

4. Schémas de Déploiement Universitaire Territoriaux

Stéphane LEYMARIE propose la projection de deux courtes vidéos pour présenter la stratégie territoriale et sa méthode de déclinaison, via les schémas de déploiement universitaire territorial.

Le premier film est projeté.

« La fusion des quatre établissements universitaires en 2012 a permis un plus grand rayonnement des savoirs et des talents de Lorraine. L'université, regroupée et devenue Université de Lorraine, a gagné en notoriété, mieux identifiée en France comme à l'international.

Aujourd'hui, l'Université souhaite renforcer son dialogue avec les territoires, car nous avons un défi à relever ensemble. Quel que soit son lieu de résidence, chaque Lorrain doit pouvoir construire son projet personnel, sans s'auto-censurer, avec un meilleur accès aux formations et ressources de l'Université, notamment grâce à des campus en interaction toujours plus forte avec leur environnement et des campus où l'on trouve de la formation, de la recherche, de l'innovation et du transfert, une vie étudiante. L'Université de Lorraine a donc décidé de se rapprocher des élus locaux, des entreprises qui ici innoveront ou recrutent, des autres établissements d'enseignement supérieur, des acteurs du logement, de la santé, de la culture, pour faire le diagnostic, écouter, ajuster, proposer.

Cette vitalité partagée doit bénéficier à tous, irriguer l'Université comme les territoires, avec des demandes spécifiques, des contextes différents, la volonté de proposer des solutions adaptées. L'Université intensifie le dialogue et souhaite faire de ses campus dans les territoires de véritables campus avancés, capables d'interagir avec tous les campus de l'Université.

Accès à l'enseignement supérieur, développement et attractivité des territoires, vie étudiante, égalité, diversité, inclusion, promotion de la culture scientifique, transition écologique.

Travailler ensemble est indispensable pour relever des défis qui se révèlent de plus en plus complexes. Ensemble pour la poursuite d'une ambition commune ».

Stéphane LEYMARIE rappelle les orientations de la stratégie territoriale, visant à transformer le maillage territorial hérité de la fusion en une force pour l'Université. Cette stratégie mobilise les acteurs de terrain autour des missions universitaires : orientation, formation, recherche, innovation et lien entre sciences et société. Un enjeu particulier concerne l'accès à l'enseignement supérieur pour les jeunes lorrains, notamment dans les zones éloignées des centres universitaires.

La méthode de déclinaison concrète de cette stratégie sur le terrain passe par les Schémas de Déploiement Universitaire Territorial (SDUT).

Le deuxième film est projeté.

« L'Université de Lorraine dispose d'un maillage territorial particulièrement développé, qui est une de ses singularités, et un atout qui peut être davantage déployé. Un maillage source d'opportunités, de bénéfices pour l'Université comme pour les territoires, chacun peut y gagner. Avec des parcours de formation très variés, Epinal est la troisième ville universitaire de Lorraine. Territoire d'industrie et d'agriculture, Bar-le-Duc compte 2300 établissements employeurs qui offrent de belles perspectives en termes d'insertion professionnelle, de recherche et d'innovation.

Par sa position transfrontalière, le territoire de Thionville Yutz bénéficie d'une bonne dynamique économique pour sa population jeune comme pour la population de cadres. Au cœur d'un carrefour stratégique, Lunéville aspire à devenir un véritable trait d'union entre ses divers acteurs territoriaux. Les défis de transition écologique représentent une source d'opportunités pour ce territoire agricole qui accueille déjà des start-ups innovantes. Les territoires ont tous leur singularité : positions géographiques, tissus économiques, démographie. Il fallait donc de la méthode.

L'Université de Lorraine propose une démarche autour de schémas de déploiements universitaires territoriaux.

De quoi s'agit-il ? Il s'agit de trouver ensemble avec tous les acteurs du territoire des solutions pour favoriser l'accès à l'enseignement supérieur, contribuer au développement et à l'attractivité des territoires, dynamiser la vie étudiante, les échanges avec la société.

Cette méthodologie de travail s'appuie sur quatre phases :

- *savoir quel périmètre géographique est le mieux adapté à la construction de ces schémas et quels acteurs il est nécessaire de réunir ;*
- *partager un état des lieux sur chacun des thèmes : offre de formation, taux de poursuite d'études, démographie, présence de laboratoires de recherche, d'entreprises innovantes, logements, restauration, vie associative, culture, inclusion, égalité des chances, soutien aux handicaps ;*
- *identifier des projets qui sont en cohérence avec les ambitions pour bâtir une feuille de route propre à chaque schéma de développement ;*
- *définir les modalités de déploiement et de pilotage des schémas.*

Une méthodologie qui a déjà pris corps à Thionville, Bar-le-Duc, Lunéville, Epinal et qui, suivant un calendrier précis, concernera dans les prochains mois Saint-Dié, Longwy, Sarreguemines, puis en 2026, six autres territoires. Une méthode fondée sur le partage, la compréhension, le dialogue, de façon à passer du diagnostic aux actes ».

Yann TODESCHINI présente la démarche d'élaboration des SDUT, menée l'année précédente dans quatre territoires : Bar-le-Duc, Lunéville, Epinal et Thionville.

L'objectif était de construire, avec les acteurs du territoire, un schéma de développement autour de quatre axes :

- favoriser l'accès à l'enseignement supérieur ;
- contribuer au développement du territoire ;
- faire de la vie étudiante un facteur de réussite ;
- assumer la responsabilité sociétale et environnementale.

La construction des SDUT s'est déroulée en quatre phases. La première phase a permis de définir le territoire et de collecter des données, sur les effectifs étudiants, les formations et les parcours au sein de l'Université de Lorraine, en lien avec les composantes et les collectivités.

La deuxième phase a consisté en la réalisation d'un diagnostic. Le diagnostic a été présenté, lors d'une réunion plénière, aux collectivités territoriales et aux partenaires locaux (lycées, structures de formation, entreprises, chambres consulaires, représentants du département et de la Préfecture et acteurs de la vie culturelle et sociale). Des échanges ont également eu lieu lors de la réunion, pour confronter la vision portée à la réalité du terrain.

La troisième phase a consisté à la réalisation d'ateliers thématiques, avec des acteurs du territoire. Lors des ateliers, les participants ont pu réaliser des plans d'actions.

Enfin, lors de la quatrième phase, les données ont été classées en vue de rédiger chaque schéma, qui présente la méthodologie, le diagnostic et le plan d'actions.

Pour chacun des territoires concernés, la réunion plénière a permis de rassembler une quarantaine d'acteurs. Les données utilisées proviennent de la DAPEQ et de l'OREF (Organisme Régional Emploi-

Formation).

Stéphane LEYMARIE précise que l'OREF publie désormais des cahiers socio-économiques à l'échelle des SDUT.

Yann TODESCHINI explique que, lors des ateliers, des échanges ont eu lieu avec les acteurs sur les projets souhaités ou déjà mis en place. L'objectif était de coconstruire des plans d'actions avec les territoires et de créer un espace d'échanges avec les différents acteurs. L'espace d'échanges est concrétisé dans les plans d'actions repris dans les différents schémas de développement universitaires territoriaux.

Différentes directions de l'Université de Lorraine ont participé aux ateliers, selon les thématiques abordées.

Stéphane LEYMARIE explique que chaque acteur a contribué à chaque axe de réflexion.

Yann TODESCHINI ajoute que les données ont été condensées dans des documents, signés lors de la Conférence Universitaire Territoriale du 6 décembre 2024.

Stéphane LEYMARIE précise que les documents signés n'étaient pas encore complètement finalisés. Les documents définitifs devraient être édités mi-février.

Yann TODESCHINI explique que, depuis la CUT, les remarques formulées par les composantes et les territoires ont été prises en compte.

Stéphane LEYMARIE rappelle que quatre schémas ont été réalisés en 2024. En 2025, quatre schémas seront également réalisés, et non trois comme initialement prévu.

En 2025, il conviendra également d'installer le pilotage des quatre schémas déjà réalisés. Le pilotage sera assuré par un binôme collectivité-université. Pour chaque action proposée, le schéma précise les porteurs et les parties prenantes. Un comité de pilotage hiérarchisera les priorités et supervisera la mise en œuvre selon un calendrier précis.

Pour 2025, le schéma supplémentaire sera celui de Faulquemont (les implantations universitaires sont peu nombreuses dans ce territoire).

Il restera encore à réaliser les schémas Forbach et Saint-Avold.

Les SDUT sont présentés comme la déclinaison opérationnelle de la stratégie territoriale. Ils font l'objet du COMP. Dans le cadre du COMP, ont été recrutés deux chargés de projets SDUT, dont Yann TODESCHINI.

Olivier GARET considère que les vidéos sont de très bonne qualité. Elles donnent une image très positive de l'Université de Lorraine. Il demande si le diagnostic est toujours en cours ou si des actions sont déjà inscrites dans les cahiers.

Stéphane LEYMARIE explique qu'un cahier a été élaboré pour chaque territoire. Chaque cahier présente le diagnostic, pour les quatre axes, et les actions prévues.

Il reste encore à hiérarchiser les actions, sachant que chaque axe peut prévoir 20 actions.

L'Université produira un outil de pilotage. Il est nécessaire d'installer un comité de pilotage local avec la collectivité, afin de pouvoir mettre en œuvre les actions. Les actions varient en ampleur et en temporalité. Le comité de pilotage local devra hiérarchiser les actions.

Sabrina SINIGAGLIA-AMADIO félicite les intervenants pour le travail réalisé. Elle s'enquiert de la composition du COPIL.

Stéphane LEYMARIE précise que le COPIL sera animé par un binôme composé de l'Université (cellule stratégie territoriale) et de la collectivité. Le comité sera restreint. Il sera composé d'institutionnels, capables de prendre des décisions rapidement. Suivant les actions, le comité pourra être élargi.

Harouna SOULEY ALI remercie Yann et Stéphane pour leur travail réalisé. En tant que représentant d'un site d'équilibre, il souligne l'importance du travail de proximité réalisé, qui a permis d'améliorer ou d'établir des relations auparavant inexistantes.

Olivier GARET souhaite savoir si la collaboration mentionnée entre la DAPEQ et les services statistiques de la Région implique la mise en place de routines régulières de partage d'informations entre l'Université de Lorraine et la Région.

Stéphane LEYMARIE explique que son équipe continuera à analyser les données de la DAPEQ et de l'OREF. Pour autant, les données de la DAPEQ et de la Région ne seront pas regroupées de manière systématique.

Yann TODESCHINI précise que la DAPEQ produit des cahiers de données de référence sur les effectifs et leur répartition par diplôme dans chaque territoire. L'OREF utilise le même découpage territorial pour établir des cahiers des données démographiques et économiques. Des travaux communs pourraient être envisagés, pour faire le lien entre ces deux types de cahiers, mais aucune décision n'a été prise à ce sujet.

Stéphane LEYMARIE explique que le périmètre des cahiers de données de référence n'est pas le même que celui des SDUT.

5. Prise de fonction du nouveau directeur exécutif de « LUE (Lorraine Université d'Excellence) » - point d'étape (information, échanges)

Un diaporama est projeté.

La présentation de LUE

Benoît GRASSER rappelle les caractéristiques de Lorraine Université d'Excellence.

Lorraine Université d'Excellence (LUE)

Lorraine Université d'I-SITE, « Initiatives – Science - Innovation - Territoires - Economie » du deuxième programme Investissements d'Avenir (PIA 2)

- Philosophie différente des IDEX
- Moyens inférieurs à ceux des IDEX
- La formule I-SITE est conforme au poids des approches d'ingénierie sur le site lorrain

Obtenu en 2016 conjointement par l'Université de Lorraine et les partenaires du site lorrain (CNRS, CHRU, Georgia Tech Europe, Inria, INRAE, Inserm, AgroParisTech). Pérennisé en 2021

Choix initial de ne pas rester focalisé sur les domaines d'excellence déjà identifiés (Labex), mais de mettre en œuvre une logique de défis sociétaux

Les IDEX sont centrés sur l'excellence en recherche internationalement reconnue.

Les I-SITE s'intéressent à l'ensemble de la chaîne de la connaissance à l'innovation, en lien avec le territoire. Leurs caractéristiques sont cohérentes à celles du site lorrain, compte tenu notamment du poids de l'ingénierie.

Les moyens des I-SITE sont inférieurs à ceux des IDEX.

Le dispositif I-SITE Lorraine Université d'Excellence a été obtenu en 2016, conjointement par l'Université de Lorraine et des partenaires du site lorrain. Il a été pérennisé en 2021. Il est piloté conjointement par l'Université et ses partenaires.

Il a été décidé de ne pas dénier le dispositif aux domaines d'excellence déjà identifiés (Labex), mais de mettre en œuvre une logique de défis sociétaux, avec une insistance sur l'interdisciplinarité.

Benoît GRASSER présente les ambitions de LUE.

Lorraine Université d'Excellence (LUE)

Ambition ...

- Une « excellence » portée par le plus grand nombre
- Produire des innovations et des solutions au croisement de plusieurs champs disciplinaires
- Aller vers un modèle reconnu d'université positionné sur une démarche d'ingénierie systémique pour la planète ...
- ... assis sur une dynamique de recherche intensive, ...
- .. dont l'exigence bénéficie aussi bien à la formation qu'à l'innovation.

Benoît GRASSER précise qu'il est nécessaire de s'appuyer sur la force collective pour produire des innovations et des solutions. Les innovations et les solutions recouvrent non seulement des innovations technologiques, mais aussi des innovations et solutions sociétales.

Benoît GRASSER présente le budget de LUE.

Lorraine Université d'Excellence (LUE)

10,5 M€ / an, ≈ 50% dynamique interdisciplinaire, 30% internationalisation, 20% attractivité.

- Pour l'interdisciplinarité : Programmes Interdisciplinaires (PI) – Projets IMPACT – Centres de Recherche et d'Expertise Transversale (CRET).
- Pour l'international : LUE Booster, LUE Doctorate, Booster IRP, Welcome@Lorraine, Widen Horizon, Dream, ..
- Pour attractivité : Future Leader ERC, Welcome@Lorraine, Widen Horizon ...

Implication des instances et Directions Centrales de l'établissement dans l'évaluation et/ou la gestion des programmes (CS, CF, Ecoles Doctorales, et la plupart des DC ...).

Benoît GRASSER précise que les frontières entre la dynamique interdisciplinaire, l'interdisciplinarité et l'attractivité sont poreuses, mais que les moyens ont tout de même été répartis suivant ces thématiques.

LUE est déjà bien intégrée dans les dispositifs d'évaluation de l'établissement. Par exemple, le Conseil Scientifique et les Ecoles doctorales participent à l'évaluation du programme LUE Doctorate. Le Conseil de la Formation et le Conseil Scientifique sont associés à l'évaluation de la dynamique interdisciplinaire. Les Directions centrales sont impliquées dans la mise en œuvre de l'ensemble des outils.

Benoît GRASSER présente les programmes de LUE.

Programmes LUE	
Dynamiques Interdisciplinaires	PI - CRET - IMPACT
LUE Booster	Accompagner des logiques de transformation (ex : soutenir le développement des partenariats internationaux stratégiques)
LUE Doctorate	Campagne annuelle de contrats doctoraux internationaux LUE
Future Leader - ERC	Accompagnement des chercheurs du site lorrain pour le dépôt de candidatures ERC
INFRA +	Accompagnement spécifique des infrastructures de recherche du site lorrain pour une meilleure visibilité régionale, nationale et internationale
Booster IRP	LUE crante la création d'un nouvel IRP en lui attribuant des moyens de développer le projet scientifique de la proposition.
Welcome@Lorraine	Apporter une aide pour les formalités et démarches d'installation des personnels étrangers arrivant sur le territoire lorrain
Widen Horizon	Accompagner les personnels du site lorrain sur des projets d'immersion longue dans un environnement scientifique international
Dream	Financer la mobilité internationale de ses doctorants.
GLOBAL INCUBATION	Développer l'incubation et l'entrepreneuriat chez les étudiants

Les trois grands objectifs

Benoît GRASSER présente le premier objectif.

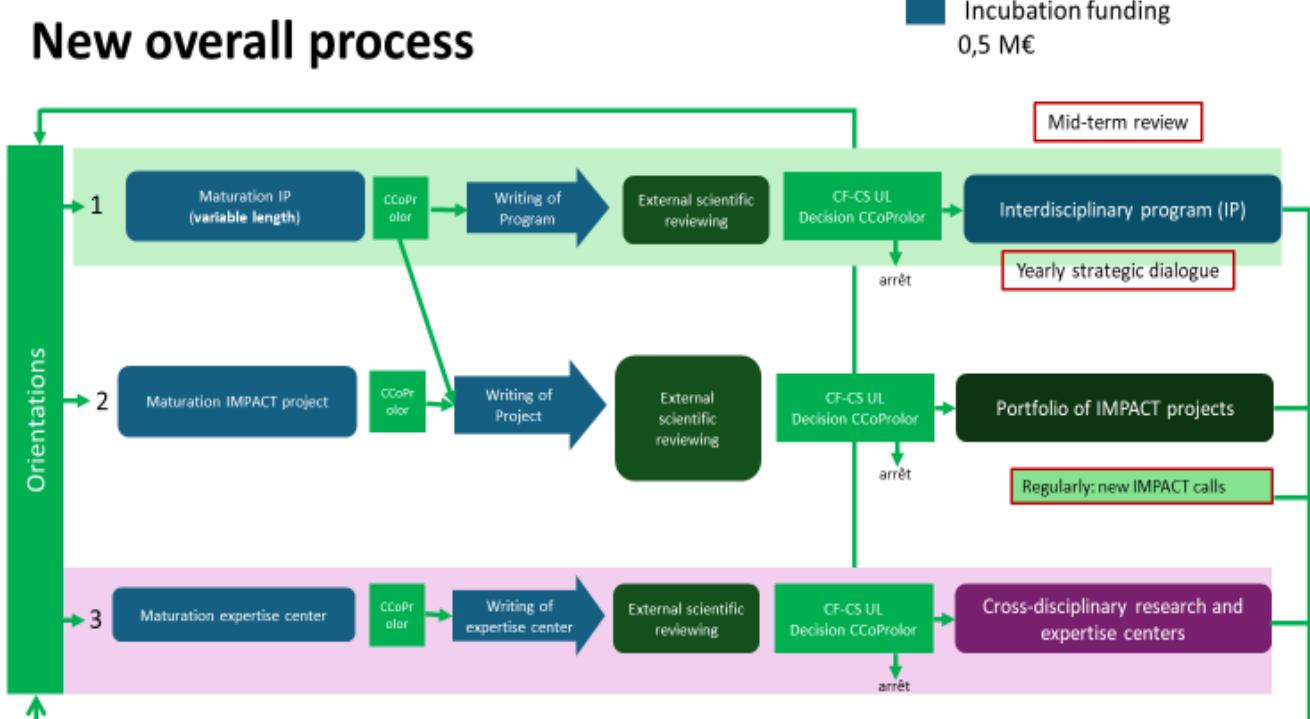
Objectif 1 : finaliser le processus d'émergence PI / IMPACT /CRET

- Finaliser le processus engagé au moment de la transition entre LUE 1 et LUE 2
- Processus d'émergence, démarré par AMI ouvert, poursuivi par des itérations avec les communautés, le CCoProLor, le Comité Conseil, l'Advisory Board, le CS, le CF, les Dir. de Pôles Scientifiques
- Evolution du concept de « programme interdisciplinaires » en PI / IMPACT / CRET (note de 2022)

Le processus d'émergence des programmes interdisciplinaires Impact et CRET a été initié lors de la transition entre LUE1 et LUE2. Il a commencé par un appel à manifestation d'intérêt ouvert. Il s'est poursuivi par des itérations avec les communautés. Benoît GRASSER rappelle que le CCoProLor est l'organe de décision de LUE. Le Comité Conseil est une instance de réflexion sur les dossiers. L'Advisory Board est une instance de conseil qui produit des avis internationaux. En 2022, une note a détaillé la déclinaison des dynamiques interdisciplinaires en trois catégories : programmes interdisciplinaires, centres de recherche et d'expertise transversale et projets impact.

Benoît GRASSER présente les étapes du processus des programmes interdisciplinaires, des CRET et des projets impact.

New overall process



Les programmes interdisciplinaires, les plus ambitieux, s'étendent sur cinq ans (renouvelables une fois),

avec un budget socle de 250 000 euros annuels, plus une part variable à négocier chaque année, avec le Comité de suivi.

Les projets IMPACT, d'une durée maximale de quatre ans non renouvelable, disposent d'un budget annuel de 150 000 à 200 000 euros. Certains de ces projets présentent une valeur ajoutée forte, mais sur un périmètre restreint. D'autres pourraient devenir des programmes interdisciplinaires.

Par ailleurs, il est apparu que certains champs disciplinaires sont communs à l'ensemble des programmes interdisciplinaires et projets impacts, notamment dans le domaine des sciences humaines et sociales et dans le domaine de l'intelligence artificielle. Il a ainsi été proposé de mettre en place un centre de recherche et d'expertise transversale en IA et un centre en SHS. Les acteurs des différents programmes peuvent ainsi partager certaines problématiques. Ces partages permettent de nourrir les CRET qui ont leurs propres objets de recherche. Les CRET peuvent aussi éclairer les acteurs des différents programmes.

Par exemple, le CRET SHS travaille sur le concept de transition. Il peut ainsi apporter un éclairage aux autres dynamiques interdisciplinaires. L'objectif est de mutualiser les réflexions.

Benoît GRASSER présente un point sur les 6 PI, puis sur les 9 projets IMPACT et enfin sur les 2 CRET.

Point sur l'émergence des PI

Type de Programme	ACRONYME	Statut actuel	Titre / Mots Clés
PI	ARTEMIS	Créé	Biologie, écologie, gestion et biomonitoring des écosystèmes forestiers
	B4B	Créé	Bioéconomie – Biomolécules
	MAT-PULSE	Créé	Nanotechnologies pour un monde digital soutenable
	TRANSITION	Évaluation en cours	Transition énergétique et décarbonation des territoires
	CIRSET	Évaluation en cours	Économie circulaire, ressources durables, transitions énergétiques et numériques
	LIFE-TRAVEL	En cours de rédaction	Trajectoires de vie, qualité de vie et longévité

Pour les projets CIRSET et TRANSITION, les évaluations externes ont été reçues la veille de la présente réunion. Elles sont plutôt favorables.

Pour le projet LIFE-TRAVEL, la dernière version du projet est en cours de rédaction. Le projet pourra ensuite être soumis à une évaluation externe.

Point sur l'émergence des IMPACT

Type de Programme	ACRONYME	Statut actuel	Commentaires
IMPACT	EPHEMERIS	En cours de création	Habiter la terre, conditions de vie sur terre., cycle de l'eau
	SYMBIOSE	Tremplin Maturation	Industrie du futur, approche centrée humain.
	MEDICIS	Tremplin Maturation	Matériaux innovants (acier, ciment,...), optimisation, recyclage, propriétés d'usages.
	INSIGHT	Demande d'une nouvelle évaluation	Traitement des données linguistiques, nouveau rapport à la connaissance, au travail, à l'information, à la culture et à la démocratie
	I-META	Créé	Métamatériaux pour l'Ingénierie
	ABR	Nouvelle version après évaluation	Antibiorésistance
	TRAPPS	Rédaction phase 2	Transitions dans les pratiques et les politiques de santé
	DeNAMISE	Rédaction phase 2	Energie nucléaire, innovation multidisciplinaire et ingénierie de la sécurité
	IMAGE	Tremplin maturation	Nouveaux regards sur les usages des IRM

Le projet EPHEMERIS doit encore être validé par le CCoProLor, mais il a déjà obtenu des avis positifs du CF et du CS.

Pour le projet INSIGHT, le rapport de la dernière évaluation est en attente.

Les projets TRAPPS et DeNAMISE devraient bientôt pouvoir être communiqués pour évaluation.

Les projets IMAGE, ABR, MEDICIS et SYMBIOSE sont en « tremplin maturation ». Une nouvelle phase de travail est en cours, mais des directions précises ont été données.

Point sur l'émergence des CRET

Type de Programme	ACRONYME	Statut actuel	Mots clés
CRET	CELEST (SHS)	Réception des évaluations	Transitions, pratiques scientifiques, expertise, normativité, territoires
	AIREL (IA)	V2 en navette	Centre de Recherche et d'expertise en IA

Pour le CRET CELEST, les évaluations ont été récemment reçues. Elles sont très positives. Le programme sera ainsi présenté au Conseil de Formation et au Conseil Scientifique.

Le CREST AIREL est encore en navette. Il est nécessaire d'articuler ce programme avec le nouvel outil ENACT.

Couverture des défis LUE par les dynamiques Interdisciplinaires

	Materials	Environment	Energy	Digital	Health	Society
B4B						
MAT-PULSE						
ARTEMIS						
CIRSET						
TRANSITION						
LIFE TRAVEL						
I-META						
EPHemeris						
INSIGHT						
ABR						
MEDICIS						
Symbiose						
TRAPPS						
Denamise						
IMAGE						
CELEST						
AIREL						

Benoît GRASSER précise que les programmes permettront de produire des connaissances qui nourriront la réflexion sur l'ensemble des six défis sociétaux.

Benoît GRASSER explique que la phase de transition entre LUE et LUE pérennisée est désormais finalisée. Cette phase a demandé un investissement collectif important. Les programmes sont créés progressivement. Le paysage de l'interdisciplinarité, porté par LUE, est désormais stabilisé, même si l'arrêt de certains programmes n'est pas complètement exclu.

Benoît GRASSER présente le deuxième objectif, qui porte sur le pilotage des outils et des programmes de LUE.

Objectif 2 : pilotage des outils et programmes LUE en interaction avec la politique scientifique UL

- Dynamiques interdisciplinaires
 - Mise en place de comités de suivi, avec participation de membres CS et CF (PI et CRET).
 - Discussion de la part variable (PI)
 - Double objectif : suivi et apprentissage collectif.
- Assurer la cohérence d'ensemble et la transversalité

Des comités de suivi seront mis en place pour les programmes interdisciplinaires et les CRET, permettant un dialogue sur la part variable du financement des PI.

La mise en place de Comités de suivi permettra un apprentissage collectif. La construction d'une approche interdisciplinaire, pour aborder des défis sociétaux, est à la fois expérimentale et ambitieuse. Il

est essentiel de comprendre le fonctionnement de ces communautés interdisciplinaires.

Benoît GRASSER présente les outils proposés par LUE pour soutenir la politique scientifique de l'Université de Lorraine.

Objectif 2 : pilotage de la dynamique interdisciplinaire, en interaction avec la politique scientifique UL

Politique Scientifique UL		Outils proposés, dont LUE
Déclic	Stimuler la créativité	AAP Emergence, AAP « Rupture » des ONR, Welcome @ Lorraine, Dream, Stages de master LUE-ORION
	Donner du sens	AAP Emergence, CRCT, Widen Horizon, EURECA-PRO
	Recherche INTERdisciplinaire	PI/IMPACT/CRET, Widen Horizon, Dream, MSHL ..
Maturation de projets	Dispositifs existants	ERASMUS Staff exchange, CRCT, Widen horizon, Welcome@Lorraine
	Marche Plus	
Projets structurants	Vers l'échelle nationale	IUF, PEPR, ANR ..
	Vers une valorisation économique	POLARIS, SATT, Incubateur, AAP Prématuration, Global incubation
	Vers l'Europe et au delà	REIL, IRP, LUE Doctorate, ERC Future Leader ...

Benoît GRASSER présente le troisième objectif, qui porte sur l'évaluation et la mesure des impacts.

Objectif 3 : évaluation et mesures d'impacts

- Evaluation des résultats des différents programmes LUE
 - Production d'indicateurs spécifiques
 - Évaluation des effets sur la dynamique de site
 - => évolution des programmes
 - Evaluer les impacts des dynamiques interdisciplinaires
 - Production de connaissances en lien avec les défis LUE et/ou les ODD
 - Les impacts au-delà du monde académique (ex : ASIRPA, REF)
 - Evaluation de la progression de l'interdisciplinarité
 - Bibliométrie
 - « Observatoire » des pratiques et des méthodes
- ⇒ **Travail collectif, à mener avec les porteurs, avec les communautés concernées, et avec les instances**

Benoît GRASSER indique avoir récemment appris que l'ensemble des ISITE et IDEX feront prochainement l'objet d'une évaluation.

En conclusion, l'objectif global est d'atteindre un fonctionnement plus connecté de LUE.

Pour conclure : vers un fonctionnement plus connecté de LUE.

Sur le plan du lien à la communauté ...

- Effets positifs attendus des dynamiques interdisciplinaires
- Contribution à une réflexion stratégique sur le moyen / long terme

Sur le plan des impacts sur la société ...

- A travers l'innovation (au sens large)
- A travers les liens à la formation
- En étant à l'écoute et en influençant les décideurs européens et les collectivités locales, et les décideurs socio-économiques.
- En s'inscrivant dans une logique SO/SAPS

Sur le plan du fonctionnement institutionnel ...

- Vers une articulation plus visible des programmes structurants (ORION, SIRIUS, POLARIS, E&T, REIL ...)
- Articulation avec les politiques de l'établissement en formation et en recherche

Olivier GARET demande si le document a été présenté au Conseil Scientifique.

Benoît GRASSER répond que le document a été présenté au Conseil Scientifique la semaine précédent la présente réunion.

La Présidente remercie Benoît GRASSER pour sa présentation.

La séance est suspendue.

6. Projet « SIRIUS (Stratégie d'Innovation pour le Renforcement des Interactions Université et Société) » : point d'étape (information, échanges)

La Présidente précise que le point d'étape sur le projet « SIRIUS » est présenté plus tôt que prévu. Un des volets de ce projet concerne le développement d'une marque de site, qui interviendra prochainement. Le document de synthèse, finalisé la veille de la présente réunion, n'a pas pu être imprimé, mais il sera envoyé par voie électronique aux membres du Conseil.

Le projet, financé par les fonds France 2030, se développera jusqu'en 2029. Il vise le développement d'une stratégie globale d'innovation, pour accroître l'impact sociétal de Lorraine Université d'Excellence. L'approche englobe l'innovation technologique et sociale. Elle intègre les liens entre l'Université d'une part et les entreprises, les collectivités territoriales, les citoyennes et les citoyens d'autre part.

Le projet se compose de quatre volets interdépendants :

- le développement d'espaces d'innovation, comparables aux bibliothèques universitaires du 21^{ème} siècle ;
- le développement des partenariats avec les entreprises ;
- la mise en place de démarches de facilitation, par l'Université de Lorraine et les partenaires du site lorrain (un laboratoire d'innovation publique sera mis en place) ;
- la communication stratégique afin de faire rayonner la recherche en Lorraine.

Le volet 4SH Créer, Prototyper, Tester

Ugo DAINCHE-CECCONELLO précise que l'objectif de ce volet est de développer, pérenniser, mettre en réseau et ouvrir sur l'extérieur des espaces de type Open Lab.

Une fédération des espaces d'innovation a été créée en 2023. Elle regroupe dix espaces intégrés au site lorrain de recherche. Ces espaces bénéficient de dotations en masse salariale, fonctionnement et investissement. Des formations sont prévues pour les animateurs.

Le projet prévoit également la création de hubs de l'innovation à Metz et Nancy, ainsi qu'un centre de l'innovation mobile.

Un user lab sera mis en place afin que des entrepreneurs puissent tester des innovations auprès du grand public.

Les espaces d'innovation pourront participer à des événements régionaux et nationaux, grâce à la Fédération. L'Université leur propose son soutien s'ils souhaitent déposer des appels à projets ou des appels à manifestation d'intérêt.

En 2024, la Fédération a tenu un stand de 96 m² lors de la foire-exposition de Nancy, pendant une semaine. La Fédération participera également à la foire-exposition en 2025.

Une cartographie des espaces d'innovation est présentée. Ces espaces sont bien représentés à Metz et Nancy. Ils interviennent dans des thématiques et expériences complémentaires.

La Présidente précise que la cartographie présente seulement les espaces qui font partie de la Fédération.

Ugo DAINCHE-CECCONELLO ajoute qu'il est prévu de financer cinq espaces supplémentaires en 2026.

Le volet Expertise

Ce volet vise à soutenir l'investissement des chercheurs auprès des collectivités locales pour l'élaboration des politiques publiques. La prise en charge de missions d'expertise relativement brèves permettra de consolider les partenariats entre l'Université de Lorraine, les partenaires de recherche et les pouvoirs publics.

En ce qui concerne le dispositif « 360° booster », des communautés thématiques sont basées sur les six grands défis LUE, en vue de générer de nouveaux projets de coopération entre les entreprises, les pôles de compétitivité, les collectivités et mes membres du site Lorrain de recherche. L'objectif est que le nombre de communautés thématiques atteigne huit.

Pour la thématique LUE *transition énergétique*, il existe deux communautés.

Des moyens sont prévus pour favoriser la participation à des événements, tels que les Innovation Days. Des représentants du dispositif 360° ont, par exemple, participé à l'évènement Humanoïde, l'automne dernier, au Palais des Congrès.

Le dispositif UL Expert/UL Fabrique, qui sera bientôt renommé, vise à résoudre des problèmes techniques, scientifiques ou organisationnels rencontrés par des entreprises ou des collectivités. Des experts de la communauté scientifique se déplacent chez les partenaires pour recueillir leurs besoins et proposer des solutions technico-commerciales, ce qui permet d'aboutir à des contrats de prestations rémunérées.

Le volet Deep Change Lab

Ce volet, développé en 2024, vise à améliorer les processus inter et intra-établissement et à développer une culture de l'innovation en interne. Installé à la Présidence Léopold, ce laboratoire d'innovation publique a accompagné quatre projets, dont i-TOP un outil d'assistance informatique. Il intervient actuellement sur un projet de cellule médicale. Il étudie aussi trois projets en lien avec des partenaires ONR. Les projets seront prochainement présentés aux instances décisionnelles.

Le volet sur la communication stratégique

David DINE indique que ce volet a été initié en 2021. Une phase d'amorçage a permis de construire une marque d'identité commune. Une campagne de relations de presse a été menée en vue de mettre en avant la marque conjointe de site.

Une vidéo sur la marque conjointe de site est diffusée.

« La recherche aide à mieux comprendre le monde qui nous entoure. Elle nous éclaire, nous alerte, améliore notre quotidien et nous guide vers le futur. En Lorraine, les 68 laboratoires du site lorrain de Recherche travaillent sur des sujets de recherche fondamentale et appliquée, dans des domaines aussi variés que l'énergie, la santé, la biodiversité, le numérique, les nouveaux matériaux ou encore les transformations de la société.

Toutes et tous, nous avançons avec la même ambition, celle d'améliorer notre connaissance du monde. Et parce que nous vivons toutes et tous sur une même terre, nous avons à cœur d'ouvrir nos connaissances à la société dans son ensemble.

Nous sommes aux côtés des entreprises pour les aider à développer de nouvelles innovations, aux côtés des collectivités territoriales, afin de les accompagner sur de multiples problématiques nécessitant une expertise scientifique, et avec les citoyennes et citoyens avec qui nous ouvrons le champ des connaissances et partageons nos découvertes.

En 2022, nous avons choisi de réaliser une étude auprès de 1 200 personnes issues du territoire Lorrain. Cette étude a permis de mettre en lumière un véritable manque de connaissance de nos activités de recherche. Alors, comment rendre plus accessibles nos compétences auprès des entreprises, des collectivités et des citoyennes citoyens ? Comment améliorer notre mission de service public en communiquant davantage ? Et comment renforcer le lien entre la recherche et la société, alors que la crédibilité de la parole scientifique est de plus en plus remise en question ?

C'est pour répondre à toutes ces questions que nous, partenaires du site lorrain de recherche, avons débuté une stratégie inédite en France d'innovation pour le renforcement des interactions entre universités et sociétés. Au sein de cette démarche collaborative, nous avons mené plusieurs études auprès des parties prenantes afin de pouvoir comprendre leurs besoins, trouver le bon positionnement et définir nos ambitions collectives.

Comme le dit l'adage « Seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin », c'est ainsi qu'est apparue la nécessité de créer une identité commune, afin de conjuguer nos actions et parler d'une seule et même voix.

Un nom pour rassembler l'excellence de notre recherche lorraine, pour la faire rayonner jusqu'à l'international et pour symboliser notre volonté forte d'une recherche avec et au service de la société.

Bref, une identité qui nous « UNYS » toutes et tous ».

7. Présentation de la marque partenariale du site lorrain « UNYS » dans le cadre du projet « SIRIUS » (information, échanges)

David DINE présente la marque « UNYS », créée grâce au programme « SIRIUS ». Cette marque rassemble l'ensemble de l'écosystème de recherche lorrain, avec le slogan « Recherches et

compétences pour la société ».

Cette marque symbolise l'union et le lien entre les entités de recherche de Lorraine et la société, pour coconstruire les solutions qui répondent aux grands défis mondiaux. Elle symbolise également la synergie et la collaboration entre les entités de recherche et toutes les composantes de la société (entreprises, collectivités, associations, citoyennes et citoyens).

La marque « UNYS » a pour objectif de créer du lien entre la recherche et la société. Elle vise à faciliter l'identification des opportunités de collaboration et à simplifier l'accès à la recherche et à l'innovation. Elle a également pour mission de promouvoir les travaux de recherche réalisés en Lorraine, expliquer les liens entre la recherche et les défis sociaux, mettre en valeur l'impact de la recherche sur le territoire, et de renforcer la notoriété des membres d'UNYS.

Une identité visuelle basée sur des couleurs et des images inspirées du vivant est en cours de développement. Une banque d'images sur mesure, qui incarnent les valeurs clés de l'Université et qui sont issues du territoire lorrain, est en train d'être créée.

L'architecture de marque permettra une communication centralisée autour d'UNYS, avec la possibilité pour les membres d'utiliser la mention « membre d'UNYS » dans leur propre marque.

UNYS devra représenter l'ensemble des actions et compétences du site lorrain de Recherche. Elle doit inclure les différents programmes remportés et les actions menées au sein de chaque programme, comme le Deep Change Lab, Polaris (One Transfer Team), les espaces d'innovation et la médiation scientifique pour le grand public.

La stratégie de communication est définie de manière collaborative, avec une équipe métier, composée des communicants des partenaires de recherche. Cette équipe se réunit régulièrement. Un Comité éditorial se réunit chaque mois. Il détermine les travaux de recherche communs à valoriser, via le site internet dédié, des podcasts, des bandes dessinées ou encore des fun facts. Une communication sur des sujets spécifiques peut aussi être réalisée par l'Université de Lorraine seulement ou par l'un des partenaires.

Le lancement officiel de la marque est prévu le 18 mars 2025, avec l'objectif de la pérenniser au-delà du programme SIRIUS.

Les représentants d'UNYS participeront à des événements récurrents sur le territoire, tels que la Foire Expo de Nancy, la Foire internationale de Metz ou encore le grand évènement 360 Grand Est.

Une campagne de relations médias aura lieu au cours des quatre prochaines années.

Olivier GARET demande des précisions sur l'articulation entre UNYS et la politique SAPS de médiation scientifique.

David DINE explique que le label SAPS s'éteindra avant le lancement d'UNYS, mais qu'il sera intégré à la nouvelle marque. UNYS promouvra les actions de culture scientifique. Le comité éditorial comprend des membres de SAPS.

Bernard DUSSOUBS se demande si le grand public, qui ne dispose pas forcément d'une vision très claire de l'Université de Lorraine, ne risque pas de confondre les différents acronymes, dont UNYS, et les différentes entités.

Par ailleurs, Bernard DUSSOUBS souhaite savoir ce qu'il en est du projet de blason pour l'Université de Lorraine, sachant que ce projet n'est plus évoqué depuis qu'il a fait l'objet de débats un peu tendus.

La Présidente explique que l'identité *Blason* est une identité visuelle intemporelle, validée par le Conseil d'Administration. Elle est disponible. Elle n'est pour l'instant pas utilisée, mais le sera si nécessaire. Elle n'a pas vocation à se substituer à la marque.

David DINE précise qu'un artiste héraldique a élaboré une proposition complète. Elle pourrait être présentée au Conseil. Néanmoins, ni Blason ni UNYS ne remplaceront la marque *Université de Lorraine*. L'enquête réalisée auprès de 1200 personnes a révélé que l'Université de Lorraine est fortement associée à la formation, mais pas à la recherche. Le CNRS est davantage reconnu pour la recherche et l'innovation.

La Présidente explique que le CNRS considère que sa marque est froide. Les personnes savent ce que recouvre l'acronyme, mais elles peinent à comprendre les activités réalisées.

La marque de site UNYS vise à permettre au grand public de mieux appréhender la recherche, grâce à des exemples concrets. Elle ne remplacera pas les marques des établissements, mais elle permettra de créer un point de convergence et de rencontre.

8. Convention-cadre INRIA (Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique) - Université de Lorraine 2024-2028

Alain HEHN précise que la démarche en vue d'élaborer une convention-cadre INRIA-Université de Lorraine a commencé en janvier 2024. De nombreuses personnes ont été impliquées. Quatre groupes de travail ont été mis en place :

- un groupe sur la formation, composé de représentants de l'Université et de représentants de l'INRIA ;
- un groupe sur le pilotage de la recherche ;
- un groupe sur sciences ouvertes, SAPS, dialogue science et société ;
- un groupe sur les offres de service, les plateformes, l'impact économique et la gestion des contrats.

Chaque groupe a tenu deux réunions. Un document a pu être élaboré. Il a été lu et relu par les différents groupes et partenaires. Il a fait l'objet de nombreuses itérations. Après dix mois de travail, le projet de convention a été finalisé, le 3 octobre. Il a été validé par le Conseil scientifique le 15 octobre.

Jean-Luc METZGER indique ne pas avoir compris le titre de la page 10 du document.

Alain HEHN précise que cette page présente les unités liées à des équipes projets (EP).

Sabrina SINIGAGLIA-AMADIO demande pour quelle raison des membres du Conseil Scientifique se sont abstenus ou ont émis un défavorable au projet de convention.

La Présidente pense que les premiers débats, en Conseil Scientifique, sur le projet de convention, ont eu lieu fin 2021. Les débats étaient assez nourris, parce que l'INRIA ne souhaitait plus être tutelle des unités de recherche.

La Présidente rappelle qu'une tutelle investit des moyens dans le laboratoire concerné et s'engage dans la gouvernance.

L'INRIA souhaite la mise en place d'un schéma d'intervention plus souple, via des équipes projets transversales, qui ne sont pas intégrées dans les structures habituelles de recherche.

Le centre INRIA est devenu le centre INRIA de l'Université de Lorraine.

Le retrait de la fonction de tutelle a provoqué des interrogations de la part des collègues.

Le travail réalisé par Alain a permis de trouver un équilibre entre les attentes d'INRIA et celles des collègues des communautés concernées. Un consensus a été obtenu, mais ce consensus ne fait pas l'unanimité.

Olivier GARET explique que la politique d'INRIA est perçue comme avant-gardiste, par rapport aux orientations nationales. Antoine PETIT, actuellement à la tête du CNRS, a précédemment dirigé l'INRIA. Ses méthodes déplaisent à certains universitaires. Le document proposé tente d'atténuer les divergences entre les différentes visions de la recherche. Olivier GARET remercie ainsi Alain pour le travail réalisé.

Alain HEHN précise que la convention a été élaborée de manière collective.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent, par 20 votes favorables et 2 abstentions, la convention-cadre entre l'Université de Lorraine et l'INRIA pour la période 2024-2028

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	16
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	20
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	2

RECHERCHE & VALORISATION

9. Suppression de l'Unité de Recherche « Calbinotox » et intégration de l'Unité de Recherche « Calbinotox » au sein du Laboratoire Réactions et Génie des Procédés (LRGP)

Alain HEHN explique que l'unité de recherche Calbinotox ne pouvait plus être maintenue, en raison de sa taille. Au cours du précédent contrat quinquennal, elle a souhaité se rapprocher du LRGP. Un travail de co-construction du projet, avec le LRGP, a ainsi été réalisé. Lors de la contractualisation, fin 2023, le Conseil scientifique a donné un avis favorable à l'intégration de l'unité au sein de LRGP. Après quelques hésitations, le CNRS a accepté le projet de fusion. Le projet de fusion a ainsi pu être mis en œuvre. Les chercheurs de l'unité Calbinotox intégreront le LRGP, sous réserve de l'approbation du projet par le Conseil d'Administratif.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la suppression de l'Unité de Recherche « Calbinotox » et l'intégration de l'Unité de Recherche « Calbinotox » au sein du Laboratoire Réactions et Génie des Procédés (LRGP).

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	16
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	22
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Ressources Humaines

10. Choix des emplois-types pour le repyramide-ASI 2025 dans le cadre de la Loi de Programmation de la Recherche (LPR) sous réserve de mise en œuvre dans le cadre du budget 2025 de l'Etat

Myriam DORIAT-DUBAN précise qu'il subsiste une incertitude quant au budget 2025. Néanmoins, lors du CA de décembre, un vote avait porté sur dix emplois-types, dont cinq en liste principale et cinq en liste complémentaire. Immédiatement après le CA, il a été annoncé que douze emplois-types pourraient être concernés.

Deux emplois-types supplémentaires sont ainsi proposés : un en BAP G et un en BAP J. Les demandes des pôles scientifiques restent prioritaires. Seront ensuite prises en compte les demandes des collégiums, puis celles directions centrales.

Un repyramide n'a encore jamais proposé pour la BAP G, alors que le vivier est conséquent.

Clara BARDOL demande pour quelle raison les demandes sont priorisées suivant les structures.

Myriam DORIAT-DUBAN répond que le repyramide est réalisé dans le cadre de la LPR. L'objectif est ainsi de favoriser les avancements pour les postes administratifs et de soutien à la recherche. Or les pôles scientifiques expriment des besoins de personnels en appui de la recherche.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le choix des emplois-types pour le repyramide ASI 2025, dans le cadre de la LPR, sous réserve de mise en œuvre dans le cadre du budget de l'Etat de 2025.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	16
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	22
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

11. Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et des Conditions de Travail – année 2025

Myriam DORIAT-DUBAN explique qu'en lien avec la DPSE, des groupes de travail, composés de représentants des organisations syndicales, ont été mis en place, afin de procéder à un bilan du PAPRIPACT 2024 et de construire le PAPRIPACT de 2025.

Pour l'année 2024, environ 70 % des actions prévues dans le plan ont été réalisées. Les actions qui n'ont pas été réalisées ont été reportées à 2025 ou fusionnées.

L'instruction HSE a été retardée, en raison de changements de références réglementaires. Des travaux sont en cours sur les processus et la centralisation des informations.

Pour 2025, l'accent est mis sur la formation des encadrants et des assistants de prévention, particulièrement concernant les risques psychosociaux. Les risques routiers, y compris ceux liés aux nouvelles mobilités, sont également ciblés.

La Présidente précise que 35 % des accidents du travail sont liés à la mobilité.

Myriam DORIAT-DUBAN indique que des actions de prévention des risques chimiques seront aussi réalisées, afin notamment de s'assurer du respect des bonnes pratiques dans les laboratoires.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et des Conditions de Travail pour l'année 2025

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	16
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	22
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

12. Révision des Lignes Directrices de Gestion (LDG) relatives aux promotions et aux valorisations des parcours professionnels des personnels (information, échanges)

Myriam DORIAT-DUBAN s'enquiert des remarques des membres sur ce point.

Jean-Luc METZGER s'enquiert de la situation des contractuels.

Myriam DORIAT-DUBAN répond que les LDG ne concernent que les titulaires, mais que la politique vise à aligner autant que possible les situations des contractuels sur celles des titulaires.

Jean-Luc METZGER signale que la police *Calibri* doit être utilisée pour remplir le dossier d'avancement. Il s'interroge sur la possibilité technique d'utiliser cette police sur plusieurs plateformes et les droits d'utilisation de cette police. Il suggère la fourniture d'un modèle de document, avec des styles prédéfinis et l'utilisation de formats ouverts.

Myriam DORIAT-DUBAN explique que c'est l'établissement qui demande l'utilisation de la police *Calibri*

(page 21 du document). Le RAP ne doit pas excéder deux pages. Or, certains utilisaient des polices illisibles pour respecter cette règle.

Une police ouverte pourrait toutefois être ajoutée.

Une trame de documents est par ailleurs déjà disponible.

Véronique PITASI précise qu'en principe, les rapports sont préremplis. Par ailleurs, une autre police, proche de la police *Calibri*, peut être utilisée. Les personnes en charge de l'examen des dossiers ne vérifient pas la police utilisée.

La Présidente demande à Jean-Luc METZGER de proposer une police qui ressemble à la police *Calibri*. Le document sera modifié en conséquence.

Myriam DORIAT-DUBAN rappelle l'existence d'un webinaire explicatif sur les dossiers d'avancement.

13. Règlement de gestion des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs recruté-es sur des Chaires de Professeur Junior (CPJ)

Myriam DORIAT-DUBAN indique que le recrutement de CPJ en 2025 n'est pas confirmé. Néanmoins, le règlement de gestion des CPJ a été revu, notamment par la Direction des affaires juridiques, afin de vérifier la conformité du texte. Aucune modification majeure n'a été apportée. Myriam DORIAT-DUBAN rappelle que Galaxie a été remplacé par Odyssée.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent, par 20 votes favorables et deux abstentions, le règlement de gestion des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs recruté-es sur des Chaires de Professeur Junior (CPJ).

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	16
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	20
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	2

14. Politique de recrutement Ouverte, Transparente et au Mérite (OTM-R) de l'Université de Lorraine

Myriam DORIAT-DUBAN précise que la politique OTM-R découle de la labellisation HRS4R, devenue HR-Excellence. Ce label, obtenu en 2017, a été renouvelé en 2022.

Une première politique OTM-R a déjà été votée en 2021. Des changements ont toutefois été apportés depuis.

L'originalité de la politique OTM-R de l'Université, soulignée par les évaluateurs lors du renouvellement du label, a été maintenue. Cette originalité est liée au fait que la transparence des procédures est liée aux cinq valeurs portées par l'Université.

Myriam DORIAT-DUBAN présente les changements apportés. L'adhésion à CoARA engage l'Université à renforcer l'évaluation qualitative des productions scientifiques. En outre, la publication dans des revues n'est pas le seul critère pris en compte. Des formations sont proposées aux évaluateurs, afin de réduire la part des critères quantitatifs dans l'examen des dossiers.

Il est précisé, dans la politique, que l'Université est récemment devenue membre d'Udice, afin d'améliorer l'attractivité internationale.

L'accent est mis sur l'EDI, à travers une écriture égalitaire de la politique OTM-R et des références au plan d'égalité femmes/hommes.

Le document est systématiquement envoyé aux Présidents et Présidentes des Comités de sélection, pour faire évoluer les pratiques.

En ce qui concerne la fin du document, le CF a proposé que la phrase « *l'UL s'engage à éviter l'utilisation des classements internationaux* » soit remplacée par « *l'UL s'engage à un usage raisonnable et raisonné de ces classements internationaux* ». Myriam DORIAT-DUBAN propose de valider cette modification en séance.

Olivier GARET s'enquiert de la portée réglementaire du texte.

Myriam DORIAT-DUBAN précise que la politique OTM-R comprend des engagements de l'Université. Elle a une portée symbolique, comme les chartes.

Elle peut être mise en avant par les Présidents ou Présidentes de Comité de sélection, afin de corriger les pratiques de leurs collègues.

Par ailleurs, les procédures, reprises dans la politique OTM-R, sont votées en CA et s'appliquent.

Olivier GARET regrette qu'à travers le document proposé, l'Université se congratule elle-même. Il ne lui semble pas que le rôle du Conseil d'Administration soit d'expliquer que les représentants de l'Université sont formidables.

Myriam DORIAT-DUBAN explique que l'objet du document n'est pas celui-ci. Compte tenu du label qualité HRS4R, l'Université doit démontrer concrètement les engagements et les procédures mises en place pour assurer un recrutement ouvert, transparent et basé sur le mérite.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la politique de recrutement Ouverte, Transparente et au Mérite (OTM-R) de l'Université de Lorraine.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	16
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	22
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

15. Charte fixant les modalités de recours aux moyens de télécommunication pour le fonctionnement des comités de sélection, de promotion, de repyramide et des commissions de sélection CPJ à l'Université de Lorraine

Myriam DORIAT-DUBAN s'enquiert des remarques sur cette charte.

Jean-Yves JOUZEAU propose de clarifier la phrase suivante, en page 3, du document : « *La personne candidate pourra recourir à une audition à distance uniquement depuis : établissements, rectorat...* ».

Myriam DORIAT-DUBAN exprime son accord. Elle précise que, pour les candidats, les accès à domicile ne sont pas autorisés. Ils le sont pour les membres des Comités, sous réserve du bon fonctionnement de l'image et du son du système.

Jean-Luc METZGER signale qu'il manque un espace entre deux mots, dans l'avant-dernière ligne du dernier paragraphe de l'article 1.

Myriam DORIAT-DUBAN prend note de cette remarque.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la Charte fixant les modalités de recours aux moyens de télécommunication pour le fonctionnement des comités de sélection, de promotion, de repyramide et des commissions de sélection CPJ à l'Université de Lorraine, sous réserve de la prise en compte des deux demandes de modification.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	16
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	22
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

16. Lignes Directrices de Gestion (LDG) relatives au Régime Indemnitaire des Personnels Enseignants-Chercheurs (RIPEC)

Myriam DORIAT-DUBAN précise que les LDG ont été attentivement relues, mais qu'aucune modification n'y a été apportée.

Olivier GARET donne lecture d'un paragraphe de la page 6 : « *Les principes de répartition arrêtés par le Conseil d'Administration pourront éventuellement veiller à un équilibre entre les disciplines et au sein des différents grades de chaque corps* ».

Jusqu'à présent, l'Université de Lorraine a distingué dans l'analyse les dossiers des maîtres de conférences et ceux des professeurs, sans réelle vigilance quant à la répartition des grades au sein d'un même corps. Or le rapport de la CNPU montre des différences significatives dans les taux d'attributions de grades chez les professeurs d'université.

Des exigences de justice doivent être respectées dans l'attribution des primes et promotions. Le Conseil d'Administration devrait non seulement examiner la répartition des attributions suivant les

corps, mais aussi suivant les grades.

Myriam DORIAT-DUBAN explique qu'en 2024, au niveau national, une alerte avait été émise quant au fait que les maîtres de conférences avaient moins de chances d'obtenir la C3 que les PR. L'Université a été vigilante sur ce sujet, en renforçant la part des primes C3 attribuées aux maîtres de conférences. Cependant, la répartition par grade au sein de chaque corps n'a pas été prise en compte en 2024, mais une attention pourrait porter sur ce point en 2025.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité les Lignes Directrices de Gestion (LDG) relatives au Régime Indemnitaire des Personnels Enseignants-Chercheurs (RIPEC).

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	21
Présents	15
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	21
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

17. Modalités d'attribution de la prime individuelle (C3) instituée par le nouveau Régime Indemnitaire des Personnels Enseignants-Chercheurs (RIPEC), pour l'année 2025

Myriam DORIAT-DUBAN explique que l'Etablissement s'est engagé à ce que 45 % des enseignants-chercheurs perçoivent la C3 du RIPEC en régime plein, soit 900 personnes en trois ans. Les deux dernières années, le nombre de bénéficiaires a atteint 325, sachant qu'il n'était que de 250 il y a trois ans.

Dans le cadre du nouveau cycle d'attributions, il est proposé de réduire le nombre de bénéficiaires, à 300 en 2025. En trois ans, le nombre de bénéficiaires atteindrait ainsi 900.

Le montant de la prime serait maintenu à hauteur de 4 300 euros, conformément à la dotation ministérielle. Ce montant est jugé raisonnable et comparable à celui d'universités similaires. En outre, la prime a déjà été diminuée entre la première et la deuxième année du dispositif (elle était auparavant de 5 000 euros).

Le dispositif n'est pas encore complètement utilisé. En effet, en 2024, le nombre de candidatures a été quasiment égal au nombre de primes à distribuer.

Contrairement à certaines autres universités, l'Université de Lorraine ne différencie pas le montant de la prime suivant les professeurs et les maîtres de conférences.

Par ailleurs, l'Université de Lorraine reste fidèle à l'esprit de la C3, en valorisant l'ensemble des activités réalisées par les enseignants-chercheurs (recherche, formation et activités collectives).

Olivier GARET considère que le dispositif de la C3 a échoué dans la mobilisation du personnel. Ce dispositif a été présenté comme plus ouvert que le PEDR, qui ne prenait en compte que l'activité de recherche.

Moins de la moitié des enseignants-chercheurs se mobilisent, alors que la cible est de 45 %.

Olivier GARET souligne un problème inhérent au dispositif RIPEC : l'attribution de la prime pour trois ans entraîne mécaniquement un taux de réussite bien inférieur à la cible de 45 %. Si tous les enseignants-chercheurs candidataient au dispositif RIPEC, le taux de réussite ne serait que de 17 %.

Cette situation conduit de nombreux enseignants-chercheurs, pourtant très investis dans la vie de l'établissement, à s'exclure eux-mêmes du processus.

Le dispositif est inefficace. Il ne convient pas aux enseignants-chercheurs.

Malgré les efforts déployés pour améliorer le fonctionnement des commissions, notamment par la première vice-présidente, le dispositif reste problématique, en raison de sa conception.

Le montant de la prime n'est pas approprié. Dans un souci de justice, il serait préférable d'attribuer une prime au plus grand nombre de personnes, plutôt que d'essayer en vain de mettre en avant un nombre limité de personnes.

Jean-Marc MARTRETTE précise que la différence entre 3 500 et 4 300 euros équivaut à 66 euros par mois. La baisse de la prime permettrait d'augmenter le nombre de bénéficiaires de 200, en trois ans. Une telle hausse n'est pas négligeable. Jean-Marc MARTRETTE soutient l'idée d'attribuer la prime à un plus grand nombre de personnes. Le dispositif actuel génère beaucoup de travail pour un résultat insatisfaisant. Jean-Marc MARTRETTE est favorable au principe de la prime, mais défavorable aux modalités de mise en œuvre.

La Présidente reconnaît que la charge de travail liée au dispositif est élevée, au regard du résultat obtenu. Elle rappelle toutefois que l'Université est un opérateur de l'Etat. Elle applique la réglementation.

Le vote porte sur le choix de maintenir le montant de la prime à 4 300 euros. Ce choix est motivé par la volonté de ne pas dégrader davantage les conditions de reconnaissance des activités de recherche, au regard des conditions de l'ancienne PEDR. Ce choix est aussi motivé par la volonté de ne pas distinguer la prime suivant les activités de recherche et les autres activités.

Le montant de la prime a été fixé à 4 300 euros il y a seulement deux ans. Il est jugé raisonnable.

La Présidente ne souhaite pas le modifier, mais elle entend les arguments des membres du Conseil.

Stéphane LEYMARIE souligne que le dispositif n'en est qu'à sa troisième année d'application, ce qui rend prématuré un jugement définitif sur son efficacité. Il rappelle que des organisations avaient proposé une année de carence, afin de pouvoir porter l'effectif ciblé à 80 %. Cette proposition, qui avait suscité un certain émoi, n'a pas été retenue.

Par ailleurs, seulement 18 % des collègues bénéficient de la PEDR. Ce système, qui excluait donc 82 % des collègues, n'était ainsi pas forcément pertinent.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent, par 16 voix favorables, 5 voix défavorables et une abstention, les modalités d'attribution de la prime individuelle (C3) instituée par le nouveau Régime Indemnitaire des Personnels Enseignants-Chercheurs (RIPEC), pour l'année 2025.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	16
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	16
Nombre de voix CONTRE	5
Nombre d'ABSTENTIONS	1

18. Bilan de la campagne 2024 d'attribution de la prime C3 du Régime Indemnitaire des Personnels Enseignants-Chercheurs (RIPEC) (information, échanges)

Myriam DORIAT-DUBAN constate une baisse significative des candidatures (338 pour 325 primes) en 2024. Une telle baisse est également observée au niveau national.

La méthode des Commissions a été adaptée, pour écarter 13 dossiers, en veillant au respect des équilibres MCF-PR et hommes-femmes. Néanmoins, il est difficile d'observer ces équilibres, en raison de la prise en compte de six critères cumulatifs. Myriam DORIAT-DUBAN déplore d'ailleurs la perte d'informations liées à l'affectation des primes.

VIE INSTITUTIONNELLE

19. Nomination d'un nouveau représentant de l'Université de Lorraine au conseil de gestion du Groupement d'Intérêt Économique HOPITAL VIRTUEL de LORRAINE (GIE-HVL)

Myriam DORIAT-DUBAN propose la nomination de Mme Nicla SETTEMBRE, seule candidate, au poste de représentant de l'Unité au Conseil du GIE HVL.

Les membres du Conseil d'Administration nomment à l'unanimité Mme Nicla SETTEMBRE comme nouvelle représentante de l'Université de Lorraine au Conseil de Gestion du Groupement d'Intérêt Économique HOPITAL VIRTUEL de LORRAINE (GIE-HVL).

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	16
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	22
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

20. Modification de la délégation d'attributions du Conseil d'Administration au président ou à la présidente de l'Université de Lorraine

Romain COUVAL explique que le texte spécifique aux Universités, sur les remises gracieuses et les admissions en non-valeur des créances, a été abrogé en décembre 2024, avec effet au 1^{er} janvier 2025. La base réglementaire de la délégation de la Présidente a ainsi dû être actualisée. C'est désormais l'article 193 du décret de 2012 qui s'applique.

Auparavant, le Conseil d'administration émettait un avis sur les admissions en non-valeur et les remises gracieuses, mais les décisions étaient prises par la Présidente.

Les décisions sont désormais prises, par principe, par le CA, avec toutefois la possibilité de déléguer cette compétence.

Il est proposé de maintenir le régime antérieur et de donner ainsi la compétence à la Présidente pour prendre des décisions, avec une limite budgétaire fixée à 10 000 euros.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la modification de la délégation d'attributions du Conseil d'Administration au Président ou à la Présidente de l'Université de Lorraine.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	16
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	22
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

21. Règlement intérieur des Éditions de l'Université de Lorraine (EDUL)

Myriam DORIAT-DUBAN rappelle qu'en CSA, il a été demandé d'introduire l'écriture égalitaire dans la rédaction du règlement intérieur. Des modifications ont aussi été introduites sur les séries.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le règlement intérieur des Éditions de l'Université de Lorraine (EDUL).

Les points 22 et 23 font l'objet d'un vote groupé.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	16
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	22
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

22. Statuts de l'Unité de Recherche Centre de Recherche sur les Médiations (CREM)

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité les modifications apportées aux statuts de l'Unité de Recherche Centre de Recherche sur les Médiations.

23. Statuts de l'Unité de Recherche Interdisciplinarité Dans les Études Anglophones (IDEA)

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité les modifications apportées aux statuts de l'Unité de Recherche Interdisciplinarité Dans les Etudes Anglophones.

FORMATION & INSERTION PROFESSIONNELLE

Les ponts 24 à 29 font l'objet d'un vote groupé.

24. Tarification des certifications non obligatoires et inscriptions particulières – année universitaire 2024-2025 : ajout du TOEIC 4 (Compétences Listening, Speaking, Reading & Writing)

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité l'ajout du TOEIC 4 (Compétences Listening, Speaking, Reading & Writing) parmi la tarification des certifications non obligatoires et inscriptions particulières pour l'année universitaire 2024-2025.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	16
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	22
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

25. Modification des intitulés de deux parcours du master Management et Administration des Entreprises :

- « Management Franco-allemand » devient International Management Franco-Allemand et
- « Applied Corporate Management » devient Sustainable Corporate Management

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la modification des intitulés de deux parcours du master Management et Administration des Entreprises :

- « Management Franco-allemand » devient International Management Franco-Allemand et
- « Applied Corporate Management » devient Sustainable Corporate Management

26. Ouverture du Diplôme d'Université (DU) Accompagner les changements avec les outils de la psychologie positive

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité l'ouverture du Diplôme d'Université (DU) Accompagner les changements avec les outils de la psychologie positive.

27. Ouverture du Diplôme d'Université (DU) Euridentity

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité l'ouverture du Diplôme d'Université (DU) Euridentity

28. Ouverture du Diplôme d'Université (DU) Magistère Mathématiques

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité l'ouverture du Diplôme d'Université (DU) Magistère Mathématiques.

29. Demandes d'ouverture de formations en apprentissage – rentrée 2025

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité les demandes d'ouverture de formations en apprentissage – rentrée 2025.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	16
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	22
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

INTERNATIONAL

30. Aides à la mobilité entrante et sortante, étudiante et enseignante, organisée dans le cadre des relations internationales de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ) durant l'année 2024-2025

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité les aides à la mobilité entrante et sortante, étudiante et enseignante, organisée dans le cadre des relations internationales de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ) durant l'année 2024-2025

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	16
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	22
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

QUESTION(S) DIVERSE(S)

Aucune question diverse n'est traitée.

La séance est levée à 13 heures.

La prochaine réunion du CA est prévue le 11 mars 2025 à Metz. La réunion du CA restreint est prévue le 6 mars.

Annexes

Conseil d'administration

4 février 2025



CA du 8 novembre 2022.

1

Point 1

INFORMATIONS

CA du 4 février 2025

2

Projets de compte-rendu

2. Projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 10 décembre 2024

CA du 4 février 2025

3

Enjeux Stratégiques

3. Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière 2025-2029
4. Schémas Directeurs Universitaires Territoriaux (information, échanges)
5. Prise de fonction du nouveau directeur exécutif de « LUE (Lorraine Université d'Excellence) » – point d'étape (information, échanges)

CA du 4 février 2025

4



Prise de fonction Direx LUE Point d'étape et grandes orientations (CA du 4 février 2025)



Lorraine Université d'Excellence (LUE)

Lorraine Université d'I-SITE, « Initiatives – Science - Innovation - Territoires - Economie » du deuxième programme Investissements d'Avenir (PIA 2)

- Philosophie différente des IDEX
- Moyens inférieurs à ceux des IDEX
- La formule I-SITE est conforme au poids des approches d'ingénierie sur le site lorrain

Obtenu en 2016 conjointement par l'Université de Lorraine et les partenaires du site lorrain (CNRS, CHRU, Georgia Tech Europe, Inria, INRAE, Inserm, AgroParisTech). Pérennisé en 2021

Choix initial de ne pas rester focalisé sur les domaines d'excellence déjà identifiés (Labex), mais de mettre en œuvre une logique de défis sociaux

Lorraine Université d'Excellence (LUE)

Ambition ...

- Une « excellence » portée par le plus grand nombre
- Produire des innovations et des solutions au croisement de plusieurs champs disciplinaires
- Aller vers un modèle reconnu d'université positionné sur une démarche d'ingénierie systémique pour la planète ...
- ... assis sur une dynamique de recherche intensive, ...
- .. dont l'exigence bénéficie aussi bien à la formation qu'à l'innovation.

Lorraine Université d'Excellence (LUE)

10,5 M€ / an, ≈ 50% dynamique interdisciplinaire, 30% internationalisation, 20% attractivité.

- Pour l'interdisciplinarité : Programmes Interdisciplinaires (PI) – Projets IMPACT – Centres de Recherche et d'Expertise Transversale (CRET).
- Pour l'international : LUE Booster, LUE Doctorate, Booster IRP, Welcome@Lorraine, Widen Horizon, Dream, ..
- Pour attractivité : Future Leader ERC, Welcome@Lorraine, Widen Horizon ...

Implication des instances et Directions Centrales de l'établissement dans l'évaluation et/ou la gestion des programmes (CS, CF, Ecoles Doctorales, et la plupart des DC ...).

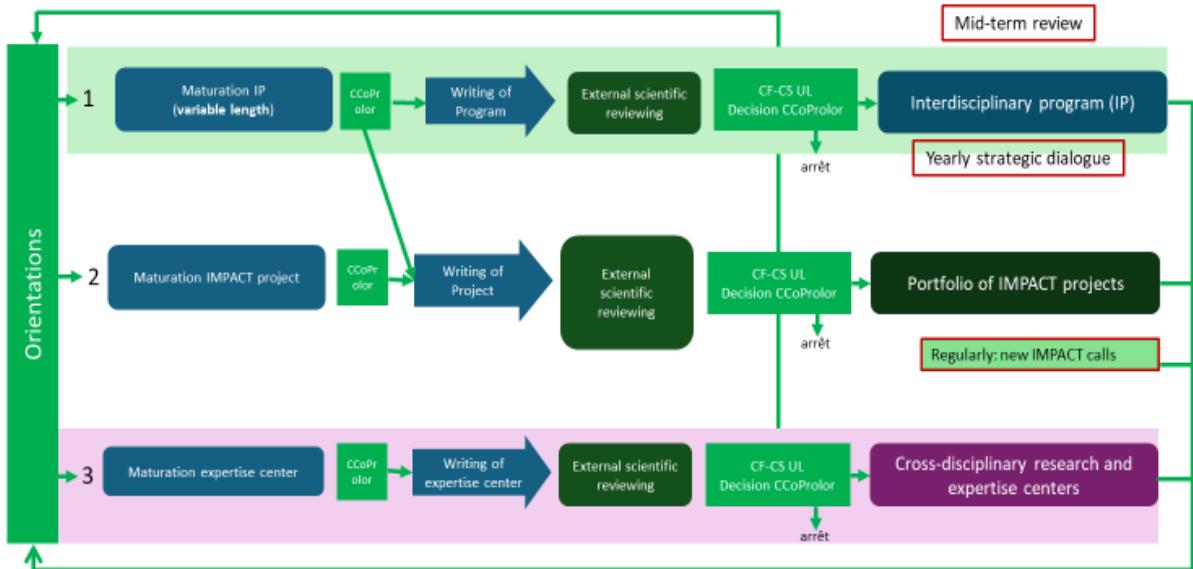
Programmes LUE	
Dynamiques Interdisciplinaires	PI - CRET - IMPACT
LUE Booster	Accompagner des logiques de transformation (ex : soutenir le développement des partenariats internationaux stratégiques)
LUE Doctorate	Campagne annuelle de contrats doctoraux internationaux LUE
Future Leader - ERC	Accompagnement des chercheurs du site lorrain pour le dépôt de candidatures ERC
INFRA +	Accompagnement spécifique des infrastructures de recherche du site lorrain pour une meilleure visibilité régionale, nationale et internationale
Booster IRP	LUE crante la création d'un nouvel IRP en lui attribuant des moyens de développer le projet scientifique de la proposition.
Welcome@Lorraine	Apporter une aide pour les formalités et démarches d'installation des personnels étrangers arrivant sur le territoire lorrain
Widen Horizon	Accompagner les personnels du site lorrain sur des projets d'immersion longue dans un environnement scientifique international
Dream	Financer la mobilité internationale de ses doctorants.
GLOBAL INCUBATION	Développer l'incubation et l'entreprenariat chez les étudiants

Objectif 1 : finaliser le processus d'émergence PI / IMPACT /CRET

- Finaliser le processus engagé au moment de la transition entre LUE 1 et LUE 2
- Processus d'émergence, démarré par AMI ouvert, poursuivi par des itérations avec les communautés, le CCoProLor, le Comité Conseil, l'Advisory Board, le CS, le CF, les Dir. de Pôles Scientifiques
- Evolution du concept de « programme interdisciplinaires » en PI / IMPACT / CRET (note de 2022)

New overall process

Incubation funding
0,5 M€



Point sur l'émergence des PI

Type de Programme	ACRONYME	Statut actuel	Titre / Mots Clés
PI	ARTEMIS	Créé	Biologie, écologie, gestion et biomonitoring des écosystèmes forestiers
	B4B	Créé	Bioéconomie – Biomolécules
	MAT-PULSE	Créé	Nanotechnologies pour un monde digital soutenable
	TRANSITION	Évaluation en cours	Transition énergétique et décarbonation des territoires
	CIRSET	Évaluation en cours	Économie circulaire, ressources durables, transitions énergétiques et numériques
	LIFE-TRAVEL	En cours de rédaction	Trajectoires de vie, qualité de vie et longévité

Point sur l'émergence des IMPACT

Type de Programme	ACRONYME	Statut actuel	Commentaires
IMPACT	EPHEMERIS	En cours de création	Habiter la terre, conditions de vie sur terre., cycle de l'eau
	SYMBIOSE	Tremplin Maturation	Industrie du futur, approche centrée humain.
	MEDICIS	Tremplin Maturation	Matériaux innovants (acier, ciment...), optimisation, recyclage, propriétés d'usages.
	INSIGHT	Demande d'une nouvelle évaluation	Traitement des données linguistiques, nouveau rapport à la connaissance, au travail, à l'information, à la culture et à la démocratie
	I-META	Créé	Métamatériaux pour l'ingénierie
	ABR	Nouvelle version après évaluation	Antibiorésistance
	TRAPPS	Rédaction phase 2	Transitions dans les pratiques et les politiques de santé
	DeNAMISE	Rédaction phase 2	Energie nucléaire, innovation multidisciplinaire et ingénierie de la sécurité
	IMAGE	Tremplin maturation	Nouveaux regards sur les usages des IRM

Point sur l'émergence des CRET

Type de Programme	ACRONYME	Statut actuel	Mots clés
CRET	CELEST (SHS)	Réception des évaluations	Transitions, pratiques scientifiques, expertise, normativité, territoires
	AIREL (IA)	V2 en navette	Centre de Recherche et d'expertise en IA

Couverture des défis LUE par les dynamiques Interdisciplinaires

	Materials	Environment	Energy	Digital	Health	Society
B4B						
MAT-PULSE						
ARTEMIS						
CIRSET						
TRANSITION						
LIFE TRAVEL						
I-META						
EPHemeris						
INSIGHT						
ABR						
MEDICIS						
Symbiose						
TRAPPS						
Denamise						
IMAGE						
CELEST						
AIREL						

Objectif 2 : pilotage des outils et programmes LUE en interaction avec la politique scientifique UL

- Dynamiques interdisciplinaires
 - Mise en place de comités de suivi, avec participation de membres CS et CF (PI et CRET).
 - Discussion de la part variable (PI)
 - Double objectif : suivi et apprentissage collectif.
- Assurer la cohérence d'ensemble et la transversalité

Objectif 2 : pilotage de la dynamique interdisciplinaire, en interaction avec la politique scientifique UL

Politique Scientifique UL		Outils proposés, dont LUE
Déclic	Stimuler la créativité	AAP Emergence, AAP « Rupture » des ONR, Welcome @ Lorraine, Dream, Stages de master LUE-ORION
	Donner du sens	AAP Emergence, CRCT, Widen Horizon, EURECA-PRO
	Recherche INTERdisciplinaire	PI/IMPACT/CRET, Widen Horizon, Dream, MSHL ..
Maturation de projets	Dispositifs existants	ERASMUS Staff exchange, CRCT, Widen horizon, Welcome@Lorraine
	Marche Plus	
Projets structurants	Vers l'échelle nationale	IUF, PEPR, ANR ..
	Vers une valorisation économique	POLARIS, SATT, Incubateur, AAP Prématuration, Global incubation
	Vers l'Europe et au delà	REIL, IRP, LUE Doctorate, ERC Future Leader ...

Objectif 3 : évaluation et mesures d'impacts

- Evaluation des résultats des différents programmes LUE
 - Production d'indicateurs spécifiques
 - Évaluation des effets sur la dynamique de site
 - => évolution des programmes
 - Evaluer les impacts des dynamiques interdisciplinaires
 - Production de connaissances en lien avec les défis LUE et/ou les ODD
 - Les impacts au-delà du monde académique (ex : ASIRPA, REF)
 - Evaluation de la progression de l'interdisciplinarité
 - Bibliométrie
 - « Observatoire » des pratiques et des méthodes
- ⇒ Travail collectif, à mener avec les porteurs, avec les communautés concernées, et avec les instances

Pour conclure : vers un fonctionnement plus connecté de LUE.

Sur le plan du lien à la communauté ...

- Effets positifs attendus des dynamiques interdisciplinaires
- Contribution à une réflexion stratégique sur le moyen / long terme

Sur le plan des impacts sur la société ...

- A travers l'innovation (au sens large)
- A travers les liens à la formation
- En étant à l'écoute et en influençant les décideurs européens et les collectivités locales, et les décideurs socio-économiques.
- En s'inscrivant dans une logique SO/SAPS

Sur le plan du fonctionnement institutionnel ...

- Vers une articulation plus visible des programmes structurants (ORION, SIRIUS, POLARIS, E&T, REIL ...)
- Articulation avec les politiques de l'établissement en formation et en recherche



Questions, réflexions, commentaires



Enjeux Stratégiques

6. Projet « SIRIUS (Stratégie d’Innovation pour le Renforcement des Interactions Université et Société) » : point d’étape (information, échanges)
7. Présentation de la marque partenariale du site lorrain « UNYS » dans le cadre du projet « SIRIUS » (information, échanges)
8. Convention-cadre INRIA (Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique) - Université de Lorraine 2024-2028

CA du 4 février 2020

5



Le site lorrain de recherche

International par essence, cohésif par nature



La Lorraine dans la région Grand Est



La Lorraine dans la Grande Région

Taille moyenne de l'implantation des ONR sur le site mais stratégie affirmée et coopérations de grande qualité

	1	2	3	4	5	6
1	1	2	3	4	5	6
2	1	2	3	4	5	6
3	1	2	3	4	5	6
4	1	2	3	4	5	6
5	1	2	3	4	5	6
6	1	2	3	4	5	6
7	1	2	3	4	5	6
8	1	2	3	4	5	6
9	1	2	3	4	5	6
10	1	2	3	4	5	6
11	1	2	3	4	5	6
12	1	2	3	4	5	6
13	1	2	3	4	5	6
14	1	2	3	4	5	6
15	1	2	3	4	5	6
16	1	2	3	4	5	6
17	1	2	3	4	5	6
18	1	2	3	4	5	6
19	1	2	3	4	5	6
20	1	2	3	4	5	6
21	1	2	3	4	5	6
22	1	2	3	4	5	6
23	1	2	3	4	5	6
24	1	2	3	4	5	6
25	1	2	3	4	5	6
26	1	2	3	4	5	6
27	1	2	3	4	5	6
28	1	2	3	4	5	6
29	1	2	3	4	5	6
30	1	2	3	4	5	6
31	1	2	3	4	5	6
32	1	2	3	4	5	6
33	1	2	3	4	5	6
34	1	2	3	4	5	6
35	1	2	3	4	5	6
36	1	2	3	4	5	6
37	1	2	3	4	5	6
38	1	2	3	4	5	6
39	1	2	3	4	5	6
40	1	2	3	4	5	6
41	1	2	3	4	5	6
42	1	2	3	4	5	6
43	1	2	3	4	5	6
44	1	2	3	4	5	6
45	1	2	3	4	5	6
46	1	2	3	4	5	6
47	1	2	3	4	5	6
48	1	2	3	4	5	6
49	1	2	3	4	5	6
50	1	2	3	4	5	6
51	1	2	3	4	5	6
52	1	2	3	4	5	6
53	1	2	3	4	5	6
54	1	2	3	4	5	6
55	1	2	3	4	5	6
56	1	2	3	4	5	6
57	1	2	3	4	5	6
58	1	2	3	4	5	6
59	1	2	3	4	5	6
60	1	2	3	4	5	6
61	1	2	3	4	5	6
62	1	2	3	4	5	6
63	1	2	3	4	5	6
64	1	2	3	4	5	6
65	1	2	3	4	5	6
66	1	2	3	4	5	6
67	1	2	3	4	5	6
68	1	2	3	4	5	6
69	1	2	3	4	5	6
70	1	2	3	4	5	6
71	1	2	3	4	5	6
72	1	2	3	4	5	6
73	1	2	3	4	5	6
74	1	2	3	4	5	6
75	1	2	3	4	5	6
76	1	2	3	4	5	6
77	1	2	3	4	5	6
78	1	2	3	4	5	6
79	1	2	3	4	5	6
80	1	2	3	4	5	6
81	1	2	3	4	5	6
82	1	2	3	4	5	6
83	1	2	3	4	5	6
84	1	2	3	4	5	6
85	1	2	3	4	5	6
86	1	2	3	4	5	6
87	1	2	3	4	5	6
88	1	2	3	4	5	6
89	1	2	3	4	5	6
90	1	2	3	4	5	6
91	1	2	3	4	5	6
92	1	2	3	4	5	6
93	1	2	3	4	5	6
94	1	2	3	4	5	6
95	1	2	3	4	5	6
96	1	2	3	4	5	6
97	1	2	3	4	5	6
98	1	2	3	4	5	6
99	1	2	3	4	5	6
100	1	2	3	4	5	6

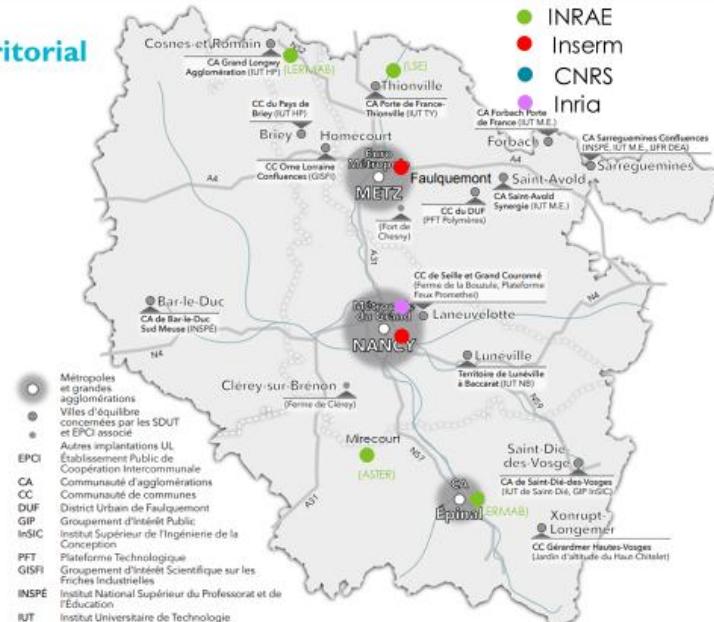
Le site lorrain de recherche

La force de notre maillage territorial

Très orienté UL
Seule univers

Seule université française couvrant deux métropoles (Metz & Nancy)

- Une dizaine de campus avancés, en proximité pour mieux servir les territoires : formation, recherche et innovation
 - Le plus grand patrimoine immobilier ESR de France réparti sur 4 départements (54, 55, 57, 88) :
 - 800 000 m² SDP
 - 53 campus, 261 bâtiments
 - 500 Ha de foncier
 - 1 % des surfaces de l'Etat en France
 - 5 % des surfaces de l'ESR en France



Le site lorrain de recherche

Une trajectoire forgée à partir de coopérations inscrites dans la durée



Le site lorrain de recherche

Gouvernance du site de recherche : souplesse et confiance

Pilotage de la politique commune
Recherche, Innovation, Science et Société

Pilotage des programmes France 2030



CORIS : COordination Recherche, Innovation, Société

CCoProLor : Comité de Coordination des Projets Lorrains

Le site lorrain de recherche

PUI POLARIS (écosystème innovation)

Innovation sur le site lorrain

- SATT SAYENS
- Incubateur lorrain
- Commissariat d'investissement à l'Innovation et à la mobilisation économique (C2IME)

Le site lorrain de recherche

Axes de la politique commune du site lorrain de recherche

Recherche de qualité

Dynamiques individuelles et collectives, science ouverte

Interdisciplinarité exigeante

Construction d'un nouveau référentiel scientifique par la fertilisation croisée d'expertises sur des thèmes prioritaires

Formation à, par et pour la recherche

Rayonnement européen et international

Partenariats stratégiques, stratégie d'influence, stimulation et accompagnement des projets

Innovation – services à la société

Entrepreneuriat, partenariats industriels, Appui à la définition des politiques publiques, Sciences Avec et Pour la société (SAPS)

Infrastructures

Commentaires :

Le doctorat est bien entendu LE diplôme universitaire par excellence, mais un laboratoire de recherche ne fonctionne pas qu'avec des chercheurs. Perso je trouve qu'on ne met pas assez l'accent sur les formations L et M.

Autre point qui me semble important et dont on ne parle jamais c'est au niveau forme aussi des étudiants qui restent en lorraine pour leur carrière

Vision globale de nos forces en recherche

Ressources naturelles et environnement	Energie et procédés
Evolution du système "Terre et Univers" : connaissance et gestion durable des ressources naturelles renouvelables, organiques et biologiques et de l'environnement ; écosystèmes naturels et aménagements (terrestres, aquatiques et urbains) ; matière de l'ensemble de la chaîne de valeur des produits (e.g. bois, biomasses, agricultures alimentaires, et non-alimentaires)	
Matériaux et produits	Biologie Santé
	Recherche moléculaire, translatoire, clinique et en santé des populations : axes thématiques : Cancer, maladie, information et manipulation ; axes transversaux : Vieillissement normal et pathologique, Santé publique et prévention
Sciences moléculaires	Mutation des institutions et organisations
Molécules, Biomolécules, matériaux moléculaires et machines biomoléculaires multicompétentes ; identification, caractérisation et fonctionnement de biomolécules, Ingénierie moléculaire, modélisation et synthèse ; recherche fondamentale et application en chimie, biotechnologie, sciences et santé	
Mathématiques, automatique et informatique	Patrimoines, territoires, identités et interculturalités
	Liberations, imaginaires collectifs et enjeux historiques et territoriaux, techniques et esthétiques de l'interculturalité ; construction culturelle des identités individuelles et nationales, patrimoine industriel et identité régionale ; diversité

L'ingénierie globale pour la planète avec une vision pluridisciplinaire



Un écosystème universitaire :

- pluridisciplinaire à recherche intensive
- qui accompagne le développement de talents et de nouvelles compétences pour une société en mutation
- avec une approche d'ingénierie globale (l'interdisciplinarité en est le moteur) comme modèle de résolution des problèmes



Programmes transformants du site lorrain de recherche



Investir pour porter la dynamique de transformation du site

2020-2030 : une décennie de transformations vitales



PLUS DE SERVICES À LA SOCIÉTÉ

- > Augmenter impact social et économique (LUE)
- > Soutien aux dynamiques innovantes impliquant tous les acteurs (université, entreprises, collectivités, citoyens) (SIRIUS)

PLUS D'AGILITÉ ET D'EFFICIENCE

- > Changer la culture organisationnelle : vers des services orientés bénéficiaire (SIRIUS et POLARIS)
- > Améliorer les interfaces de coopération entre partenaires (SIRIUS et POLARIS)

PLUS DE CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- > Former des dirigeants à accompagner les transitions dans les entreprises (LUE)
- > Encourager les initiatives entrepreneuriales (Chercheurs & Étudiants – PEEL)



PLUS DE LEADERS EN RECHERCHE

- > Donner des compétences recherche aux étudiants pour renforcer leur adaptabilité et leur créativité (ORION)
- > Attirer les meilleurs étudiants vers des carrières en R&D (ORION)

PLUS DE DÉVELOPPEMENT DE TALENTS

- > Élargir le champ des possibles pour les étudiants qui s'autocensurent : AILES (programme pré-licence)
- > Amener tous les étudiants au meilleur de leurs capacités : Éducation & Territoires (niveau licence), PLEIADES (environnement numérique et apprentissage)

Investir pour porter la dynamique de transformation du site

France 2030 : une opportunité pour transformer le site



	ISITE LUE	2021 Confirmé 10,5 M€ /an
	SIRIUS = Innovation	Obtenu 2022-2029 13,3 M€ PIA4
	ORION = Formation à la recherche	Obtenu 2020-2029 18,8 M€ PIA4
	REIL : positionnement européen	Obtenu : 6,1 M€ 2022-2032
	Pôle Universitaire d'Innovation POLARIS	Obtenu 2023-2027 5,7 M€ PIA4

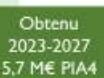
- Sur cette diapo, je me demande s'il ne faudrait pas faire un truc du genre « France 2030, une opportunité pour transformer le site ».
- Et ensuite, plutôt que de faire une liste des projets que l'on a eu, indiquer les besoins et comment on a fait pour répondre à ce besoin...
- Ca va un peu dans le même sens que la diapo 4

Investir pour porter la dynamique de transformation du site

Situation des programmes France 2030

	ISITE LUE	2021 Confirmé 10,5 M€ /an
	<ul style="list-style-type: none"> • Interdisciplinarité / Défis / • Doctorat • International (master et doctorat) • Attractivité / rayonnement • Politique talents 	
	Alles : Orientation pré-universitaire	
	<ul style="list-style-type: none"> • Orientation • Relation SCO-SUP 	Obtenu 2019-2029 6,6 M€ PIA3
	Pléiades : démonstrateur numérique	
	<ul style="list-style-type: none"> • Formation • Portfolio 	Obtenu 2022-2025 5,25 M€ PIA4
	REIL : positionnement européen	
	<ul style="list-style-type: none"> • Développeurs européens • Stratégie d'influence 	Obtenu : 6,1 M€ 2022-2032
	SIRIUS = Innovation	Obtenu 2022-2029 13,3 M€ PIA4
	<ul style="list-style-type: none"> • Innovation • Partenariats Territoriaux • Lieux d'innovation • Efficience • Communication 	
	ORION = Formation à la recherche	Obtenu 2020-2029 18,8 M€ PIA4
	<ul style="list-style-type: none"> • L2 à D • Formation par et vers la Recherche 	
	Excellences LUE Education & Territoire = Transformation du premier cycle	
	<ul style="list-style-type: none"> • Réussite étudiante, Ancrage territorial, • Compétences transversales • SAPS 	Obtenu 2022-30 15,6 M€ PIA4
	Pôle Universitaire d'Innovation POLARIS	
	<ul style="list-style-type: none"> • One Transfert Team : mieux coopérer pour mieux soutenir le développement économique des territoires 	Obtenu 2023-2027 5,7 M€ PIA4

A remplacer par la précédente



Nos défis sociétaux et nos principales forces de recherche identifiées au niveau mondial

Défi	ISITE LUE : Programmes interdisciplinaires, projets impacts, centres de ressources	Classement thématique 2024 < 250
Santé	PI : IMPACT : Autres : IHU Infiny (MICI), RHU i-DEAL, FIGHT HF, FHU Arriage...	151-200 – Médecine clinique 101-150 – Technologie médicale 101-150 – Biotechnologies
Numérique	PI : IMPACT : Autres : IA Cluster ENACT, PEPR...	76-100 – Automatique & Contrôle 201-300 – Mathématiques
Matériaux	PI : IMPACT : Autres :	101-150 – Matériaux 201-300 – Ingénierie minérale et minérale
Ressources & Environnement	PI : IMPACT : Autres :	201-200 – Sciences de la Terre 201-300 – Sciences agronomique 201-300 – Écologie
Énergie	PI : IMPACT : Autres :	201-300 – Ingénierie et sciences de l'environnement 201-300 – Génie des procédés
Société	PI : IMPACT : Autres :	101-150 – M

Cette diapo est à revoir parce que les secteurs scientifiques se superposent.
Benoit une des diapos pour la présentation de demain pourrait faire l'affaire

Programmes transformants du site lorrain

ISITE Lorraine Université d'Excellence (flux : 10,5)

Ces deux diapos seraient directement en lien avec le camembert précédent ce qui permettra tout de suite de voir que l'ISITE est à 3 facettes

Développer le leadership international du site lorrain Ingénierie globale pour la planète

Volet I : Programmes interdisciplinaires (4 à 5 M€)

Ce que c'est

- Communauté identifiée autour d'un défi / thématique, sur un temps long
- Anime une dynamique de recherche en suivant son

Ce que c'est : Une autre manière d'aborder une question de recherche.

→Attention il n'y a pas que les PI dans ce volet

→Pour moi il faut revoir cette première diapo de l'ISITE

Ce que ce n'est pas

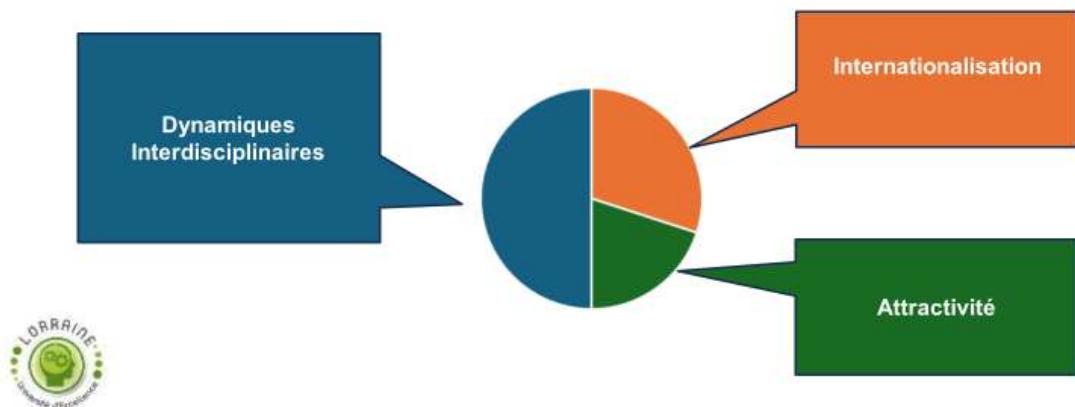
- Un regroupement de laboratoires (plutôt d'équipes)
- Une structure □éviter l'alignement trop strict sur des pôles, pas de RH scientifiques affectées
- Un périmètre d'excellence gravé dans le marbre
- Un guichet de financement pour la recherche « business as usual »
- Un moyen de financement des investissements lourds

Programmes transformants du site lorrain

ISITE Lorraine Université d'Excellence (flux : 10,5 M€ / an)

Affirmer une identité de site forte à travers le développement d'une ingénierie systémique et interdisciplinaire au service de la planète

3 volets d'action



Programmes transformants du site lorrain

ISITE Lorraine Université d'Excellence (flux : 10,5 M€ / an)

Volet I : Des Programmes Interdisciplinaires (5 à 10 ans), des projets IMPACT (4 ans) et des Centres d'Expertise Transversaux en IA et en SHS

- Pour initier et soutenir des communautés interdisciplinaires ...
- ... mettant en commun leur expertise scientifique pour atteindre une visibilité académique à l'échelle internationale, ...
- ... irriguer et inspirer la formation initiale et tout au long de la vie ...
- ... et exercer un impact sur le monde socio-économique et sur la société, par l'innovation, l'entrepreneuriat et les sciences avec et pour la société.



Programmes transformants du site lorrain

ISITE Lorraine Université d'Excellence (flux : 10,5 M€ / an)

Volet 1 : Des Programmes Interdisciplinaires (5 à 10 ans), des projets IMPACT (4 ans) et des Centres d'Expertise Transversaux en IA et en SHS

Exemple des 6 Programmes Interdisciplinaires

ARTEMIS	Biologie, écologie, gestion et biomonitoring des écosystèmes forestiers
B4B	Bioéconomie – Biomolécules
MAT-PULSE	Nanotechnologies pour un monde digital soutenable
TRANSITION	Transition énergétique et décarbonation des territoires
CIRSET	Économie circulaire, ressources durables, transitions énergétiques et numériques
LIFE-TRAVEL	Trajectoires de vie, qualité de vie et longévité



| 8

Programmes transformants du site lorrain

ISITE Lorraine Université d'Excellence (flux : 10,5 M€ / an)

Volet 2 : politique de talents - attractivité

- Future Leader : accompagnement de tout recrutement externe DR ou PRI
- Widen Horizons : en articulation – et largement en délégation CS – avec campagnes CRCT / Délégations
- Welcome@Lorraine : accueillir des chercheurs internationaux en Lorraine
- Logistique pour accompagnement ERC et IUF



Volet 3 : Rayonnement international et européen

- Accompagnement des IRP / LIA etc.
- Mobilités doctorants : DREAM
- AAP thèses pour collaborations internationales
- Politique d'influence européenne articulation avec projet REIL (ASDESR)

| 9

1) Déclic

Est-ce que cette diapo pourrait être intéressante pour montrer où on agit avec les volet 2 et 3 ?

Stimuler la créativité : Dispositifs proposés : AAP **Emergence** reconduit annuellement, AAP « Rupture » des ONR (Programme PIQ de l'INRIA, Explorae de l'INRAE, Impact Santé de l'INSERM)

Donner du sens : Dispositifs proposés : **Emergence, CRCT, Widen Horizon, EURECA-PRO**

Recherche INTERdisciplinaire : LUE PI, LUE IMPACT, LUE Centres de recherche et d'expertise transversale, MSHL

2) Maturation de projet

Dispositifs proposés existants : ERASMUS Staff exchange, CRCT, Widen horizon

Création d'un nouvel outil : Marche+

3) Projets Structurants

Vers l'échelle nationale : Dispositifs : ANR, IUF, PEPR,...

Vers une valorisation économique : POLARIS, SATT, Incubateur, AAP Prématuruation

Vers l'Europe et au delà : accompagnement via « REIL » pour aller vers des dispositifs : IRP, Thèse LUE, AAP Européen, ERC, ...

Pour résumer : le CORIS = interlocuteur du site lorrain pour l'ESRI

Les points à aborder ?

ESR et Région : quelles priorités ? Quels interlocuteurs ?

Evolution des dispositifs régionaux : simplification demandée
Co-construction ? Ancien R10 ?

Perception de la CoSABIS

Pas une instance décisionnelle avec animateurs autoproclamés ?
le soutien de la Région pour l'appel ATIP-Avenir ? (des précisions ? Portée du dispositif = 1 poste /an)

C2IME : quelle évolution ?

Recherche & Valorisation

9. Suppression de l'Unité de Recherche « Calbinotox » et intégration de l'Unité de Recherche « Calbinotox » au sein du Laboratoire Réactions et Génie des Procédés (LRGP)

Ressources Humaines

10. Choix des emplois-types pour le repyramide-ASI 2025 dans le cadre de la Loi de Programmation de la Recherche (LPR) sous réserve de mise en œuvre dans le cadre du budget 2025 de l'État
11. Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et des Conditions de Travail – année 2025
12. Révision des Lignes Directrices de Gestion (LDG) relatives aux promotions et aux valorisations des parcours professionnels des personnels (information, échanges)

CA du 4 février 2025

7

Ressources Humaines

13. Règlement de gestion des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs recruté-es sur des Chaires de Professeur Junior (CPJ)
14. Politique de recrutement Ouverte, Transparente et au Mérite (OTM-R) de l'Université de Lorraine
15. Charte fixant les modalités de recours aux moyens de télécommunication pour le fonctionnement des comités de sélection, de promotion, de repyramide et des commissions de sélection CPJ à l'Université de Lorraine

CA du 4 février 2020

8

Ressources Humaines

- 16.**Lignes Directrices de Gestion (LDG) relatives au Régime Indemnitaire des Personnels Enseignants-Chercheurs (RIPEC)
- 17.**Modalités d'attribution de la prime individuelle (C3) instituée par le nouveau Régime Indemnitaire des Personnels Enseignants-Chercheurs (RIPEC), pour l'année 2025
- 18.**Bilan de la campagne 2024 d'attribution de la prime C3 du Régime Indemnitaire des Personnels Enseignants-Chercheurs (RIPEC) **(information, échanges)**

CA du 4 février 2020

9

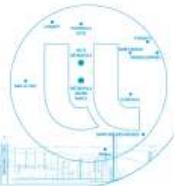
Vie Institutionnelle

- 19.**Nomination d'un nouveau représentant de l'Université de Lorraine au conseil de gestion du Groupement d'Intérêt Économique HOPITAL VIRTUEL de LORRAINE (GIE-HVL)
- 20.**Modification de la délégation d'attributions du Conseil d'Administration au président ou à la présidente de l'Université de Lorraine
- 21.**Règlement intérieur des Éditions de l'Université de Lorraine (EDUL)

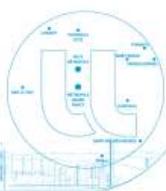
CA du 4 février 2025

10

Délégation de compétences



Ancienne version	Nouvelle version	Véhicule réglementaire
<p>« Les remises gracieuses et les admissions en non-valeur des créances de l'établissement sont décidées par le président ou le directeur de l'établissement sur proposition du conseil d'administration [...], après avis de l'agent comptable principal. Les dispositions du présent article ne sont pas applicables aux dettes de l'agent comptable »</p> <p>R719-89 du code de l'éducation (abrogé au 1^{er} janvier 2025)</p>	<p>« Sur délibération de l'organe délibérant prise après avis de l'agent comptable, les créances de l'organisme peuvent faire l'objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1^o D'une remise gracieuse [...]; 2^o D'une remise gracieuse des majorations et des intérêts ; 3^o D'une admission en non-valeur [...]; » [...] <p>Dans la limite d'un seuil fixé par l'organe délibérant, celui-ci peut déléguer à l'ordonnateur son pouvoir de décision.</p> <p>Article 193 du décret n°2012-1246</p>	

Ancienne version	Nouvelle version	Délibération
<p>Afin de faciliter la gestion de telles demandes, le conseil est réputé proposer au président ou à la présidente l'admission en non-valeur ou en remise gracieuse de toutes les créances inférieures ou égales à 10 000€, dès lors que l'université est en possession des pièces justificatives nécessaires et suffisantes. Au-delà de ce montant de 10 000€, chaque demande est soumise à l'examen du conseil.</p>	<p>Conformément à l'article 193 du décret n°2012-1246, le conseil d'administration délègue au président ou à la présidente de l'université, pour l'ensemble des créances dont le montant est inférieur ou égal à 10 000 euros, la compétence :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. d'octroyer des remises gracieuses sur la somme principale en cas de gêne ou d'indigence ; 2. d'accorder des remises gracieuses des majorations et des intérêts ; 3. d'émettre des décisions d'admission en non-valeur lorsque la créance est irrécouvrable au sens des dispositions de l'article R.276-2 du livre des procédures fiscales. 	

Vie Institutionnelle

22. Statuts de l'Unité de Recherche Centre de Recherche sur les Médiations (CREM)

23. Statuts de l'Unité de Recherche Interdisciplinarité Dans les Études Anglophones (IDEA)

Formation & Insertion Professionnelle

24. Tarification des certifications non obligatoires et inscriptions particulières – année universitaire 2024-2025 : ajout du TOEIC 4 (Compétences *Listening, Speaking, Reading & Writing*)
25. Modification des intitulés de deux parcours du master *Management et Administration des Entreprises* :
- « Management Franco-allemand » devient *International Management Franco-Allemand* et
 - « Applied Corporate Management » devient *Sustainable Corporate Management*

CA du 4 février 2025

12

Formation & Insertion Professionnelle

26. Ouverture du Diplôme d'Université (DU) *Accompagner les changements avec les outils de la psychologie positive*
27. Ouverture du Diplôme d'Université (DU) *Euridentity*
28. Ouverture du Diplôme d'Université (DU) *Magistère Mathématiques*

CA du 4 février 2020

13

Formation & Insertion Professionnelle

29. Demandes d'ouverture de formations en apprentissage – rentrée 2025

CA du 4 février 2020

14

International

30. Aides à la mobilité entrante et sortante, étudiante et enseignante, organisée dans le cadre des relations internationales de l’Institut National Supérieur du Professorat et de l’Éducation (INSPÉ) durant l’année 2024-2025

CA du 4 février 2025

15